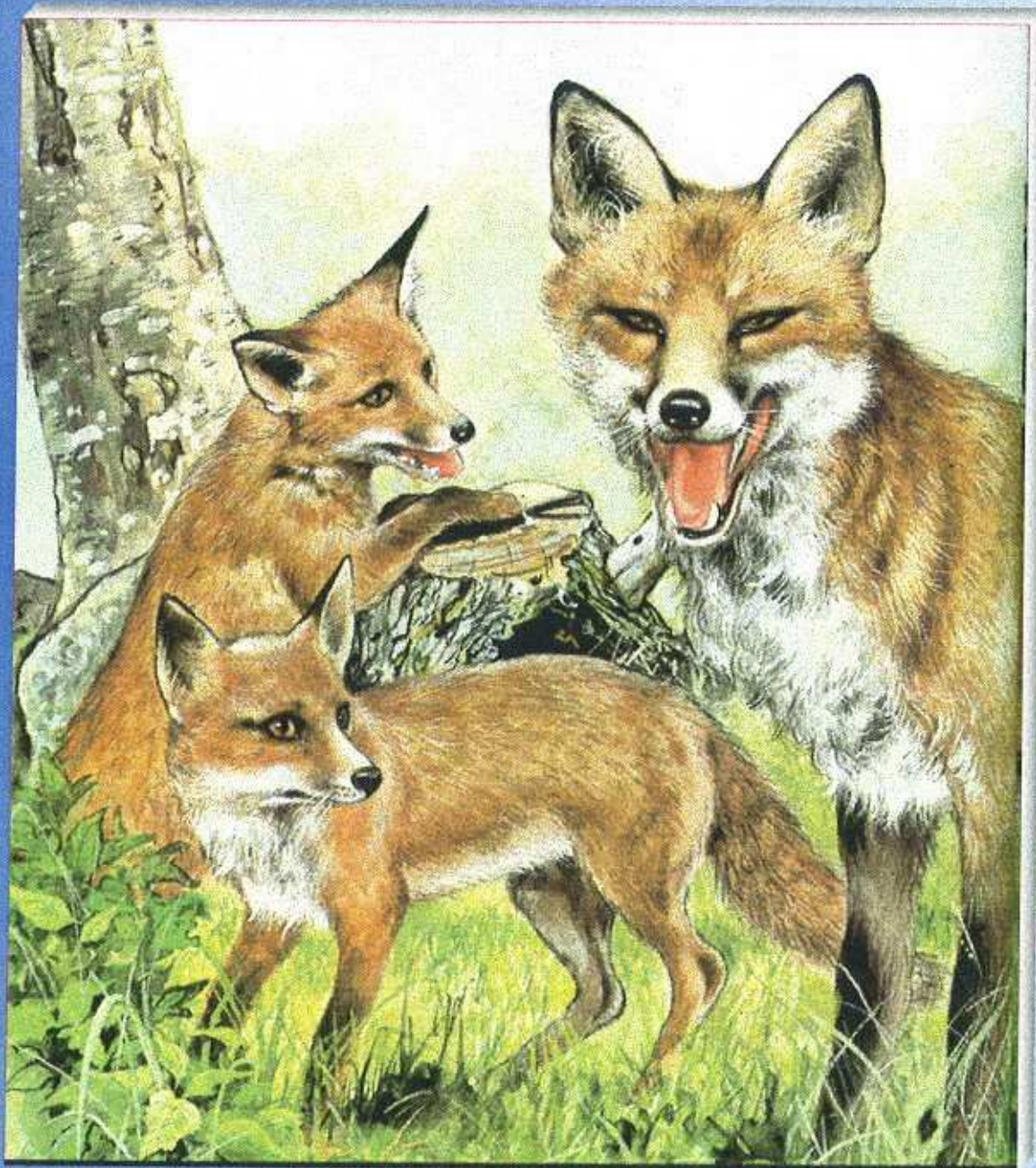


VAL-ET-CHATILLON

Bulletin municipal des Renards



N° 13

- Décembre 98



SOMMAIRE



Photo : J.L. DEDENON

Editorial	2
La roue de la vie	3
Taxi bus	5
Tarifs du taxi bus	6
Objets encombrants	7
O. P. A. H.	8
Le recensement de la population	8
Concours des maisons fleuries	9
Les périmètres de protection des sources	10
Le tri sélectif	11
Les délibérations du Conseil	12
Lettre d'un poilu	16
Y-a plus d'saison !	17
Le drapeau	18
La vie des Associations :	
Le Club Vosgien	20
Veuves civiles	21
Ussep	21
Val Cross	22
Fanfare du Val	23
Comité des fêtes	24
JS Val	25
AMC	26
Chasseurs du Val	27
Familles Rurales .	27
Musée du textile	29
Mots fléchés	31
Humour (la musique vue par SERRE)	32
(les vacances vues par SERRE)	34
Nostalgie	36
... et un encart spécial Communauté de Communes de la Haute Vezouze	

EDITO

Chers concitoyens,

Même si le temps qui passe a déjà érodé les formules et embrumé les souvenirs, la coupe du monde de football pourrait bien être l'événement qui aura le plus marqué les esprits lors de cette année 98 qui s'achève. Une euphorie communicative s'est finalement emparée de presque tout le monde, y compris de la gente féminine que l'on disait peu réceptive au football. Les mouvements de liesse populaire, les débordements d'enthousiasme et la valse des drapeaux tricolores auront été une parenthèse bien agréable dans un quotidien qui reste par ailleurs toujours préoccupant.



Plus proche de nous, notre commune aura connu cette année plusieurs manifestations d'importance : **le cinquantenaire de la JS VAL, la finale Sport-Loisirs, la fête du textile**, etc. Même s'il s'agit d'événements d'un jour, ils auront démontré une fois de plus la vitalité de nos associations et leurs capacités à organiser. C'est important, car rappelons-le, il n'y a plus de vie communale digne de ce nom sans les manifestations, fruits de la vie associative.

À défaut d'un projet touristique d'envergure, susceptible de redonner espoir à notre secteur (un tel projet ne pouvant qu'être aujourd'hui à maîtrise d'ouvrage intercommunale), *le musée du textile* vient de faire l'objet d'un nouveau dossier adressé aux subventionneurs potentiels (Fonds européens, Etat, Région,

Conseil Général). S'agissant d'une deuxième tentative, on peut considérer qu'il joue sa dernière carte du point de vue d'une reconnaissance officielle des pouvoirs publics. Le député François Guillaume, qui souhaite faire de ce projet un maillon supplémentaire de la chaîne d'un circuit touristique constituée par le *Village du livre de Fontenoy la Joute, le musée du cristal de Baccarat, la maison de la faïence de Badonviller*, etc., suivra particulièrement ce dossier.

Nous aussi.

Alain GERARD



Infos pratiques



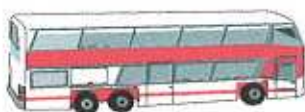
ITINERIS s'est implanté sur le clocher de Petitmont et le téléphone portable est enfin opérationnel dans nos secteurs. Un autre opérateur, SFR, est en cours d'installation à Cirey. Mais attention, ce «fil à la patte» ..., pardon, cet outil moderne sait vite se rendre indispensable et il est conseillé de consommer avec modération si l'on veut éviter des surprises qui, elles, arriveront par une voie de communication plus classique : La Poste.



A condition d'en avoir, on peut désormais retirer son argent au distributeur de billets de la Caisse d'Epargne à Cirey. (par exemple, pour régler les surprises évoquées plus haut ...)



Rapides de Lorraine



Carte de réduction pour personnes âgées :

Pour bénéficier de la carte, il faut être âgé d'au moins 65 ans pour les hommes et 60 ans pour les femmes.

Vous pouvez vous la procurer en mairie, muni d'une photo d'identité.

Coût de la carte : 40 F

Horaires secrétariat

LUNDI, MARDI et JEUDI :

de 11 H à 12 H

MERCREDI : fermé

VENDREDI :

de 11 H à 12 H et

de 14 H à 17 H



NOS AINES



Nos respectueuses salutations et nos félicitations à
NOS AINES

Nos doyennes :

Mme SINNIG Marie-Anne (née le 06/10/1905 - 93 ans)

Mme CLIPFEL Anne-Marie (née le 18/03/1906 - 92 ans)

Nos doyens :

Mr KUHNER Pierre (né le 09/12/1912 - 86 ans)

Mr KRUMMENACKER Joseph (né le 10/03/1913 - 85 ans)

CHRETIEN Nicolas
MAIRE Théo
ANTOINE Emeline
HINDELANG Pamela
AUBRY Alexia
LAUNOY Mélanie
STECK Solène
GEORGES Bryan

né le 26/02/1998

né le 26/04/1998

née le 12/05/1998

née le 22/05/1998

née le 06/07/1998

née le 23/09/1998

née le 05/10/1998

né le 06/11/1998



NAISSANCES

MARIAGES

MARCHAL Jean-Pierre et GRACIANI Patricia
FAOUZI Ahmed et BLAISE Laëtitia
MAIRE Thierry et ROBERT Danièle
LAUNOY Stéphane et DOMINGER Nathalie
VINCENT Bernard et CHOWANSKI Corinne

Mariés le 21 mars 1998

Mariés le 27 juin 1998

Mariés le 08 août 1998

Mariés le 14 novembre 1998

Mariés le 05 décembre 1998



ILS NOUS ONT QUITTE ...

Mme ROMAIN née GUERIN Marcelle,
décédée le 9/01/1998

Mme KUBLER née GROSSKREUTZ Marie,
décédée le 18/02/1998

Mr FRANCOIS Pierre,
décédé le 22/03/1998

Mr CAYET Raymond,
décédé le 27/03/1998

Mr WELSCH René,
décédé le 03/08/1998

Mme MICHEL née GUILLEMARD Paulette,
décédée le 21/08/1998

Mr FREMION Robert,
décédé le 14/11/1998

Mr CUNAT René,
décédé le 20/11/1998

Mr VOUAUX Marc
décédé le 28/11/1998

Nos plus sincères condoléances aux familles



OU RESÉRVER :**03 83 73 04 45**(CARS DE LA VEZOUBE
1, rue du Pré Contal 54300 LUNEVILLE)**QUAND :**la veille de votre déplacement
de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à
18H30**JOURS DE FONCTIONNEMENT :**du lundi au samedi de 6h30 à 19h00
(sauf samedi, dimanche et fête)**TAXI BUS****COMMUNES DESSERVIES :** BADONVILLER - BERTRAMBOIS - BLAMONT -
CIREY - HARBOUEY - NONHIGNY - PARUX - PETITMONT - ST SAUVEUR -
TANCONVILLE - VAL ET CHATILLON**Grille tarifaire**

Prix par personne suivant le nombre de personnes transportées

Tarif normal		Tarif réduit
1 personne transportée	3 F/KM	Tarif unique quel que soit le nombre de personnes transportées 1,50 F/KM
2 personnes transportées	2,50 F/KM	
3 personnes transportées	1,50 F/KM	

Minimum de perception : 7F par voyage dans tous les cas.**Conditions pour obtenir le tarif réduit : Achat d'une carte Accueil 54** (40 F pour l'année)**Accessible aux :**

- personnes âgées (+ 65 ans)
- personnes handicapées (carte d'invalidité)
- familles nombreuses (carte S.N.C.F. ou fiche familiale d'état civil)
- tout jeune en formation (certificat de scolarité)
- RMistes (notification C.A.F.)

Catégories d'usagers	Pièces justificatives
- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) +	
SCOLAIRES	- Certificat de scolarité
ETUDIANTS	- Carte d'étudiant
FAMILLES NOMBREUSES	- Fiche familiale d'état civil mentionnant au moins 3 enfants de moins de 20 ans - Carte SNCF ou famille nombreuse
3 ^{ème} AGE	- Fiche individuelle d'état civil ou carte vermeil
INVALIDES	- Carte d'invalidité
RMistes	- Notification CAF du mois de janvier de l'année en cours

TARIFS DU TAXI BUS

Tarifs par personne pour 1 personne transportée (3 F/KM)

	B A D O N V I L L E R	B E R T R A M B O I S	B L A M O N T	C I R E Y	H A R B O U E Y	N O N H I G N Y	P A R U X	P E T I T M O N T	S T S A U V E U R	T A N C O N V I L L E	V A L E T C H A T
BADONVILLER		48	33	33	24	18	18	27	27	45	24
BERTRAMBOIS	48		36	12	27	33	30	21	33	9	24
BLAMONT	33	36		24	15	15	27	33	42	24	36
CIREYVEZOUZE	33	12	24		12	21	15	6	18	12	12
HARBOUEY	24	27	15	12		6	18	21	33	24	24
NONHIGNY	18	33	15	21	6		12	27	30	30	30
PARUX	18	30	27	15	18	12		21	24	27	21
PETITMONT	27	21	33	6	21	27	21		12	21	6
SAINT-SAUVEUR	27	33	42	18	33	30	24	12		33	6
TANCONVILLE	45	9	24	12	24	30	27	21	33		24
VAL-ET-CHATILLON	24	24	36	12	24	30	21	6	6	24	

Tarifs par personne pour 2 personnes transportées (2,50 F/KM)

BADONVILLER		40	27,5	27,5	20	15	15	22,5	22,5	37,5	20
BERTRAMBOIS	40		30	10	22,5	27,5	25	17,5	27,5	7,5	20
BLAMONT	27,5	30		20	12,5	12,5	22,5	27,5	35	20	30
CIREY/VEZOUZE	27,5	10	20		10	17,5	12,5	5	15	10	10
HARBOUEY	20	22,5	12,5	10		5	15	17,5	27,5	20	20
NONHIGNY	15	27,5	12,5	17,5	5		10	22,5	25	25	25
PARUX	15	25	22,5	12,5	15	10		17,5	20	22,5	17,5
PETITMONT	22,5	17,5	27,5	5	17,5	22,5	17,5		10	17,5	5
SAINT-SAUVEUR	22,5	27,5	35	15	27,5	25	20	10		27,5	5
TANCONVILLE	37,5	7,5	20	10	20	25	22,5	17,5	27,5		20
VAL-ET-CHATILLON	20	20	30	10	20	25	17,5	5	5	20	

Tarifs par personne pour 3 personnes transportées et plus (1,50 F/KM)

BADONVILLER		24	16,5	16,5	12	9	9	13,5	13,5	22,5	12
BERTRAMBOIS	24		18	6	13,5	16,5	15	10,5	16,5	4,5	12
BLAMONT	16,5	18		12	7,5	7,5	13,5	16,5	21	12	18
CIREY/VEZOUZE	16,5	6	12		6	10,5	7,5	3	9	6	6
HARBOUEY	12	13,5	7,5	6		3	9	10,5	16,5	12	12
NONHIGNY	9	16,6	7,5	10,5	3		6	13,5	15	15	15
PARUX	9	15	13,5	7,5	9	6		10,5	12	13,5	10,5
PETITMONT	13,5	10,5	16,5	3	10,5	13,5	10,5		6	10,5	3
SAINT-SAUVEUR	13,5	16,5	21	9	16,5	15	12	6		16,5	3
TANCONVILLE	22,5	4,5	12	6	12	15	13,5	10,5	16,5		12
VAL-ET-CHATILLON	12	12	18	6	12	15	10,5	3	3	12	

RAMASSAGE DES GROS OBJETS CALENDRIER 1999

1ère COLLECTE	LUNDI 25 JANVIER 1999
2ème COLLECTE	LUNDI 26 AVRIL 1999
3ème COLLECTE	LUNDI 27 SEPTEMBRE 1999

CE QUE SONT LES GROS OBJETS :

Réfrigérateurs,
Machines à laver,
Congélateurs,
Tables,
Matelas,
Sommiers,
Vieux meubles,
Tables à repasser,
Tout objet encombrant non toxique servant usuellement dans la maison.



Les fûts vides,
Les fûts pleins et les bidons fermés (qui peuvent contenir ou avoir contenu des matières dangereuses),
Les bidons de peinture,
Les batteries,
Les bidons d'huile,
Les carcasses de voiture et de machines outils ou agricoles, La pierre, le béton, la terre,
Les ordures ménagères,
Les explosifs,
Les bouteilles de gaz,
Les extincteurs,
Les rouleaux de fil de fer, treillis soudés, grillages et câbles, Les produits radioactifs,
Les pneumatiques de camions, tracteurs, voitures

CALENDRIER DES RATTRAPAGES DES JOURS FERIES

JOURS FERIES	JOURS DE RATTRAPAGE	
LUNDI 05 AVRIL 1999	PAQUES	MARDI 06 AVRIL 1999
LUNDI 24 MAI 1999	PENTECOTE	MARDI 25 MAI 1999
LUNDI 1er NOVEMBRE 1999	TOUSSAINT	MARDI 02 NOVEMBRE 1999

RAPPEL SUR L'OPAH



L'O.P.A.H. (Opération programmée de l'Habitat) est une procédure concertée entre l'Etat, les Collectivités Locales, l'A.N.A.H. portant essentiellement sur le logement privé. Elle a pour but de permettre l'amélioration de l'habitat ancien et de soutenir les entreprises locales du bâtiment.

L'O.P.A.H. concerne l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Haute Vezouze. La mission de

suivi de l'opération a été confiée au C.A.L. (Centre d'Amélioration du logement). Le C.A.L. par l'intermédiaire d'un technicien assure une assistance technique et architecturale gratuite et prend en charge l'instruction administrative et financière du dossier (visite de l'immeuble, établissement d'un programme de travaux, réalisation d'une étude de faisabilité pour les logements locatifs).

Pour les propriétaires occupants, le logement doit avoir plus de 20 ans et les travaux ne doivent intervenir que

sur la partie habitation. Ils seront réalisés par une entreprise.

L'octroi de la prime est soumis à conditions de ressources et son montant correspond à 25% de la dépense subventionnable plafonnée à 70 000 F.

Pour les propriétaires bailleurs, il n'y a pas de conditions de ressources du propriétaire. L'immeuble doit être achevé depuis plus de 15 ans au 1er octobre précédant la demande et les travaux sont à effectuer par une entreprise.



Recensement de la population : c'est pour bientôt ! En mars 99



Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays ?

Quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau d'études, les professions exercées, les modes de transport ?

C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre.

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est

vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipements (transports, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux,

culturels et sportifs ...) au niveau national et au niveau local.

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commercial, par exemple.

Les associations œuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend



pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence **le 8 mars 1999**. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'un des agents recenseurs recrutés par la mairie. Tous ont reçu une formation et disposent d'une carte officialisant leur fonction. Ils peuvent bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel ils sont tenus sous peine de sanction. Les personnes vivant en communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confi-

dentialité et de l'anonymat

CONFIDENTIEL

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques : c'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui les traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux.

Chacun compte dans la commune et se compte !

La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant

dans la commune n'y figurent pas, la "photographie" est incomplète et les résultats faussés. Savez-vous que si une seule personne ne répond pas à chacun des 115 000 agents recenseurs, une ville de la taille de Caen disparaît de la carte de France ! **Dès le 8 mars, réservez-leur le meilleur accueil.**

Protection des ressources d'eau potable



Afin de protéger les ressources utilisées pour la production d'eau potable, un outil réglementaire a été mis en place. Il s'agit des périmètres de

protection.

En effet, les eaux brutes qui ne sont pas toujours protégées naturellement (qui sont vulnérables au ruissellement, à l'infiltration et sont la cible de rejets directs, etc.), nécessitent une protection. Celle-ci est réalisée par la mise en place de "périmètres" dans lesquelles les activités sont limitées. Ils concernent les eaux souterraines comme les eaux superficielles.

Le périmètre de protection immédiat est une aire clôturée autour du captage.

Le périmètre de protection rapproché est une zone dans laquelle certains types d'activités sont interdits (industries, productions agricoles).

Le périmètre de protection éloigné peut être défini dans certains cas, afin de compléter la protection du point d'eau.

La délimitation des périmètres et les contraintes vis-à-vis des activités font l'objet d'un arrêté préfectoral après enquête publique. Cet arrêté doit être suivi des travaux de "mise en

conformité" (acquisition, clôtures, drainage ...)

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



MAISONS AVEC JARDIN :

- 1° M et Mme MARCHAL Pierre
- 2° M et Mme GENELOT Nicolas
- 3° Familles RAMIELLA-DUHAUT
- 4° M et Mme DIGNIEL Raymond
- 5° M. et Mme DEMOUGIN Bernard et DEMOUGIN Fernande



MAISONS SANS JARDIN :

Hors concours : M. PIOT André (1° prix en 97)

- 1° Mmes CHAROLET-DIDELOT
- 2° M et Mme LEMAIRE Michel
- 3° M et Mme DEDENON Jean-Luc
- 4° M et Mme LABOLLE Jean
- 5° M et Mme ANTOINE Jean-François



Le tri sélectif, c'est pour demain



L'eau est un bien précieux, que l'on doit entourer de toutes les attentions, qui va devenir une denrée chère ...cela, nous l'avons maintes fois ressassé. Cependant, aujourd'hui, nous y sommes : les investissements importants qui ont dû être réalisés ont alourdi un budget dont l'équilibre ne peut plus être trouvé sans une inévitable augmentation du prix de l'eau.

plan intercommunal, ce qui est le cas. Mais les choses se hâtent lentement. Les coûts astronomiques qui vont être annoncés risquent de s'entrechoquer avec de futures échéances électorales. L'eau est donc devenu un problème d'aujourd'hui et l'assainissement sera vraisemblablement un problème d'après-demain. Or, la nature a horreur du vide et puisqu'entre aujourd'hui et après-demain il y a demain, alors demain commencera précisément l'ère du tri sélectif.

terme condamnées par BRUXELLES qui a jugé qu'elles étaient trop polluantes.

Si donc on ne peut plus y épandre le contenu de notre poubelle, que va-t-on en faire ?

Alors, on va l'incinérer. Oui mais l'incinération pose, elle aussi, des problèmes car tout ne brûle pas. Alors que faire ? Réduire le plus possible les déchets à incinérer et pour cela, récupérer, trier et recycler. La loi et le prochain plan départemental vont d'ailleurs bientôt nous l'imposer.



D'autre part, nous annonçons également depuis un certain temps qu'un problème important va devoir être réglé : nous

avons nommé l'assainissement ou plus simplement le traitement des eaux usées. Ce problème colossal - n'ayons pas peur des mots - ne pourra être réglé efficacement que s'il est abordé sur un

Au fait, que devient le contenu de notre poubelle après vidage dans la benne du camion d'ESPAC ?

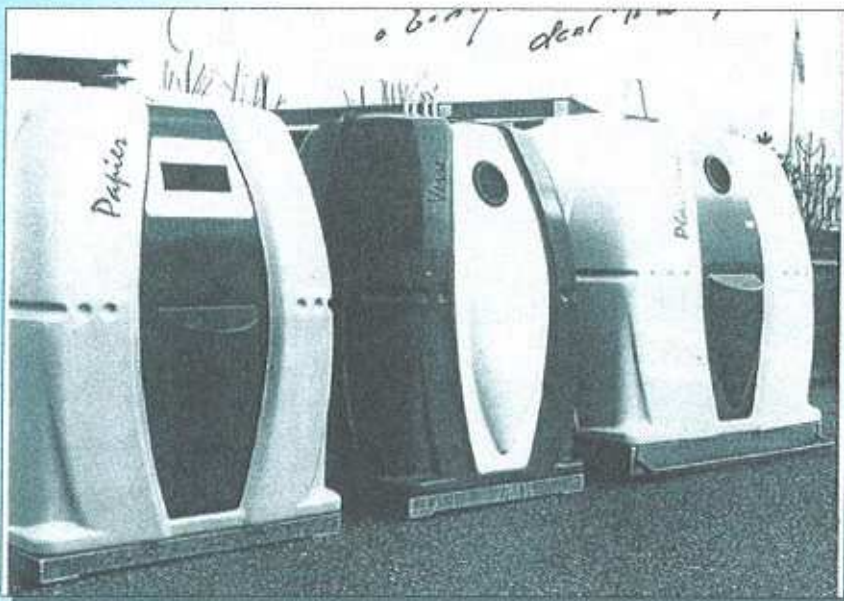
Et bien, au terme du transport, celui-ci se retrouve sur le site de la décharge contrôlée de MENARMONT (88). Mais il faut savoir que les décharges contrôlées de ce type sont à court



Demain donc, c'est à dire dans le courant de l'année 99, VAL-ET-CHATILLON devrait se « parer » de deux sites de trois conteneurs chacun, de façon à pouvoir y déposer :

**LE PAPIER,
LE VERRE,
LE PLASTIQUE**

Il s'agira alors du début du programme mis en place par la communauté de communes du Pays de la Haute Vezouze en matière de tri sélectif.



Voir l'article de la Communauté de Communes en dernières pages de ce bulletin

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 98

SEANCE DU 16 DECEMBRE 1997

MODALITES DE CREATION D'UN BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide de créer un budget unique eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 1998 dans le cadre de la comptabilité M49, opte pour l'assujettissement à la TVA et décide d'amortir les dépenses d'assainissement sur une période de 60 ans



de la commune avait été décidée sur la base d'un projet précis, le Spectacle de l'opéra de Lunès. Ce spectacle n'existant plus, les conditions qui ont motivé l'adhésion

n'existent plus.

GESTION DU CANAL PAR L'ASSOCIATION DU ROSEAU DE LA HAUTE VEZOUBE

Le Conseil décide de concéder la gestion piscicole du canal au Roseau de la Haute Vezouze par période annuelle reconductible et résiliable trois mois avant la date d'échéance. Cette concession a lieu à titre gracieux. En contrepartie, le RHV assurera l'entretien des berges du canal. Par ailleurs, il est précisé que la commune reste maîtresse de la régu-

lation du cours d'eau (vannes).

CONTRAT D'ENTRETIEN A LA STATION DE NEUTRALISATION

Suite à l'installation de la station de neutralisation, le Conseil décide de consulter les entreprises susceptibles d'assurer la maintenance de la station de neutralisation afin qu'elles établissent un projet de contrat d'entretien annuel et propose de choisir l'entreprise lors d'une prochaine réunion en fonction des résultats de la consultation.

TRAVAUX EN REGIE EN FORET COMMUNALE

Pour des raisons de rentabilité, le conseil décide d'exploiter en régie aux conditions proposées par l'O.N.F. les chênes des parcelles 11a, 11b et 14.

DEMANDE DE RETRAIT DE LA COMMUNE DU SIVU DU SPECTACLE DU PAYS DE BADONVILLER

Le conseil demande le retrait de la commune de VAL-ET-CHATILLON du SIVU du Spectacle du Pays de Badonviller en application des articles L 5212-27 à 30 du Code général des Collectivités territoriales car l'adhésion

SEANCE DU 27 FEVRIER 1998

COMPTE ADMINISTRATIF 1997

Le Conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 1997 comme suit :

Budget principal :

Dépenses de fonctionnement :	2 334 758.09
Recettes de fonctionnement :	4 591 113.86
Excédent de fonctionnement :	2 256 355.77
Dépenses d'investissement :	1 062 444.99
Recettes d'investissement :	186 791
Déficit d'investissement :	875 653.99
Excédent global :	1 380 701.78

Service des eaux

Dépenses d'exploitation :	251 807.90
Recettes d'exploitation :	322 735.97
Excédent d'exploitation :	70 928.07
Dépenses d'investissement :	807 818.19
Recettes d'investissement :	389 314.63
Déficit d'investissement :	418 503.56
Déficit global :	347 575.49

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DE LA SALLE DES FETES

En raison de la visite de la commission sécurité et à l'établissement d'un rapport par un bureau de contrôle, il est nécessaire de procéder à des travaux de mise en conformité de l'installation électrique de la salle des fêtes. Le Conseil municipal accepte le devis établi par l'entreprise Raymond RECEVEUR pour la réalisation des travaux d'un montant de 16 864.62 F.TTC, ces crédits étant à inscrire au Budget primitif 1998.

RETRAIT DE 4 COMMUNES DU SICTOM 1

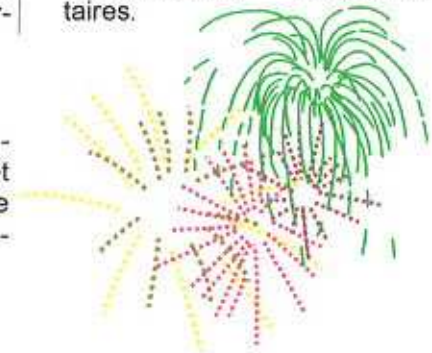
Le conseil accepte le retrait des communes de RAON-LES-L'EAU, RAON-S-PLAINE, PIERREPERCEE et BIONVILLE du SICTOM 1 suite à l'adhésion de ces communes à la communauté de communes de la Vallée de la Plaine ayant la compétence ordures ménagères.

QUESTIONS DIVERSES

■ précise que le feu d'artifice habituellement tiré le 13 juillet sera reporté au 15 août, date de la « fête du textile » organisée par le Musée du Textile ;

■ décide de modifier les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie le vendredi après-midi avec ouverture de 14 heures à 17 heures au lieu de 14 heures à 18 heures.

■ informé de la possibilité d'instaurer une taxe de séjour, diffère sa décision dans l'attente d'informations supplémentaires.



SEANCE DU 27 MARS 1998

BUDGET PRIMITIF 1998 :

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif de l'année 1998 qui est équilibré en dépenses et en recettes à 4 299 974 F.

Les taux des impôts locaux sont inchangés et se décomposent comme suit :

T.H. :	3.79%
T.F. (bâti) :	5.32%
T.F. (non bâti) :	20.21%
T.P. :	4.40 %

SERVICE DES EAUX :

Le Conseil approuve le budget primitif du service des eaux et de l'assainissement pour l'année 1998 qui est équilibré en dépenses et en recettes à :

1 043 055 F.

PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 1998 :

Le Conseil décide de porter à 6.60 F. le prix du mètre cube d'eau à recouvrer en 1998 (redevance anti-pollution, F.N.D.A.E. et TVA non comprise) auprès des concessionnaires particuliers du réseau communal de distribution et à 2,60 F. le prix du mètre cube d'eau consommé à

titre industriel consommé à titre industriel par les entreprises locales (taxes et redevances en sus).

VENTE DES COUPES DE BOIS : ANNEE 1998

Le Conseil fixe comme suit la destination des coupes de bois de l'exercice 1998 :

vente en bloc et sur pied des coupes : 9A, 10A, 14, 19R, 26, 31.

PROGRAMME DES TRAVAUX FORESTIERS

Le Conseil approuve le programme de travaux forestiers à réaliser en 1998 au

moyen des crédits dégagés par les charges sur coupes de bois pour la somme de 79 747.55 F.HT et accepte que des modifications puissent intervenir par rapport au programme initial en cas de nécessité absolue.

SAUVEGARDE DU CHEMIN RURAL DIT « DE VAL A BERTRAMBOIS »

Le Conseil est informé d'un problème survenu avec M. ANDRE, représentant le Groupement Forestier de Châtillon, au sujet du chemin rural dit « de Val à Bertrambois ». Les employés communaux commandés par la mairie pour y effectuer des travaux d'entretien de fossés ont été sommés de quitter les lieux par M. ANDRE qui a revendiqué la propriété du dit chemin.

Le Conseil, après avoir délibéré sur le sujet, considère que ce chemin est incontestablement propriété du domaine privé de la commune affecté à l'usage du public, que la commune y a régulièrement effectué des travaux d'entretien et que la position de M. ANDRE, représentant le Groupement forestier de Chatillon, est infondée et injustifiée.

A cet effet, il charge le Maire d'ester en justice pour entraves à l'entretien du patrimoine communal et tentative d'appropriation induite d'un chemin rural.

(Suite page 13)



(Suite de la page 12)

POURSUITE EN JUSTICE A L'ENCONTRE DE L'A.S.A.C.L.

Les passages des rallyes organisés par l'A.S.A.C.L. en 1996 et 1997 ont provoqué des dégâts importants sur la route dite « de la Noire Basse », route forestière soumise au régime forestier.

Les engagements formulés par le Président de cette association, M. HECTOR, n'ont jamais été suivis d'effet. De même, les courriers recommandés avec accusé de réception adressés par le Maire, n'ont jamais fait l'objet de la moindre réponse et les réparations nécessaires sont estimées entre 30000 et 40000F.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'ester en justice à l'en-

contre de l'A.S.A.C.L., en vue d'obtenir réparation du préjudice causé et déclare que la commune de VAL-ET-CHATILLON se constitue partie civile à l'effet d'obtenir réparation.

CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX DE LA ZONE ARTISANALE AVEC L'ENTREPRISE RECEVEUR RAYMOND

Le Conseil décide de renouveler le bail de location à l'entreprise RECEVEUR Raymond pour la location des bâtiments de la zone artisanale à compter du 01/03/1998 pour une durée de 6 mois, reconductibles par périodes de 6 mois et autorise le Maire à signer la convention d'utilisation des locaux.

LOCATION DU PRESBYTERE : RENOUVELLEMENT DU BAIL

Le Conseil décide de reconduire le bail de location du presbytère

pour une période de six années à compter du 1^{er} janvier 1998, maintient à 2000 F. le montant du loyer annuel et donne tous pouvoirs au maire pour la signature du bail à intervenir.

DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LES ELECTIONS AU C.R.P.F.

Le Conseil désigne M. CHAROLET Daniel en tant que délégué du conseil municipal à la commission communale de révision des listes électorales en vue de l'élection en 1999 des administrateurs du centre Régional de la Propriété Forestière.

INDEMNISATION DES OUVRAGES FRANCE TELECOM SITUES SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil accepte l'indemnisation par France Telecom des ouvrages situés sur le domaine public pour un montant de 1287 F.

SEANCE DU 22 MAI 1998



REFECTION DE TOITURE DANS UN BATIMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide d'engager des travaux de réfection de toiture dans un bâtiment communal et sollicite à cet effet une subvention du Département au titre du fonds " Dotation de solidarité".

ETUDE HYDROGEOLOGIQUE POUR LE PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES

Le conseil approuve le devis établi par E. COTE, hydrogéologue agréé, d'un montant de 15 111.18 F.TTC relatif à la réalisation d'une étude hydrogéologique pour la poursuite de la procédure de protection des captages et sollicite une subvention du département et de l'agence Rhin-Meuse pour son financement.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil vote les subventions suivantes au titre de l'année

1998 :

C.C.A.S. : 11 620 F. - La Fanfare du val : 3500 F. - Le Trèfle : 500 F.

Groupeement de Défense sanitaire : 500 F. - A.D.M.R. : 1 000 F.

Val-cross: 11 000 F. dont 8 000 F. à titre exceptionnel - Comité des fêtes : 4 500 F.

Etoile Cycliste de la Vezouze : 6 500 F. dont 5 000 F. à titre exceptionnel

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le Conseil décide d'accorder les prix en espèces suivants aux lauréats du concours des maisons fleuries :

1^{er} catégorie : maison avec jardin

(Suite page 14)

(Suite de la page 13)



visible de la rue :
1° prix : 200 F. -
2° prix : 180 F.
3° prix : 150 F.
4° prix : 120 F.
5° prix : 100 F.

2° catégorie : maison avec décor floral installé en bordure de la voie publique

1° prix : 200 F. - 2° prix : 180 F.
- 3° prix : 150 F. - 4° prix : 120 F. - 5° prix : 100 F.

EXTENSION DE COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

SEANCE DU 31 JUILLET 1998

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS:

Le Conseil municipal vote les subventions suivantes au titre de l'année 1998 :

Club Vosgien	3 000 F.
JS VAL	4 000 F.
Veuves Civiles	500 F.
Val-Bras de fer	5 000 F.

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES (LIVRE DE M. CORNIBE)

Le Conseil décide d'instituer une régie de recettes pour encaisser le produit de la vente au public de 30 livres de M. CORNIBE, sollicite l'avis conforme du Receveur Municipal et maintient le prix de vente du livre à 90 F. l'unité.



Le conseil donne un avis favorable à une modification du 8° de l'article 4 des statuts de la communauté de communes du Pays de la Haute Vezouze par ajout de la compétence suivante : collecte et traitement des déchets recyclables par apport volontaire.

CESSION DU TERRAIN DU REEMETTEUR A TDF

Suite à une proposition par TDF du rachat du terrain supportant le réémetteur, le Conseil décide de conserver la dite parcelle et dé-

cline l'offre de TDF.

CONTRAT DE MAINTENANCE A LA STATION DE NEUTRALISATION

Le conseil décide de confier la maintenance de la station de neutralisation à l'entreprise BELLO-RINI pour un coût annuel de 16 763.40 F.TTC.



EXTENSION DE COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil donne un avis favorable à une extension des compétences optionnelles de la Communauté de communes du Pays de la Haute Vezouze à savoir : développement local et équipement informatique des écoles élémentaires de la communauté.

UTILISATION DU TERRAIN DE BOULES PAR UNE ASSOCIATION

Le Conseil autorise l'association "la boule valloise" à utiliser le terrain de boules communal sachant que l'association devra ob-

tenir l'autorisation de la commune pour y effectuer des aménagements éventuels.

ACQUISITION DE MATERIEL A LA SALLE DES FETES

Le Conseil décide d'acquérir 50 chaises à l'usage de la salle des fêtes ainsi qu'un lave-vaisselle et de vendre la friteuse inutilisée et ouvre à cet effet une opération d'investissement pour affecter un crédit de 30 000 F. à l'article 2315.



SEANCE DU 19 OCTOBRE 1998

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE
1998:**

Section de fonctionnement :

Dépenses: 80 748.55
Recettes: 535 623.78

Section d'investissement :

Dépenses : 88 791.68
Recettes : 88 791.68
Exc. global : 454 875.23

Service des eaux :

Section d'exploitation :

Dépenses : 0
Recettes : 0

Section d'investissement :

Dépenses : 13 250
Recettes : - 13 250

**CREATION D'UNE REGIE DE
RECETTES DIVERSES**

Le conseil décide d'instaurer une régie de recettes diverses pour assurer le recouvrement du remplacement de la vaisselle cassée auprès des usagers de la salle des fêtes, ainsi que l'encaissement de la vente du livre de M.CORNIBE.

**DESIGNATION DES DE-
LEGUES POUR L'ETUDE
PREALABLE A L'ASSAINISSE-
MENT**

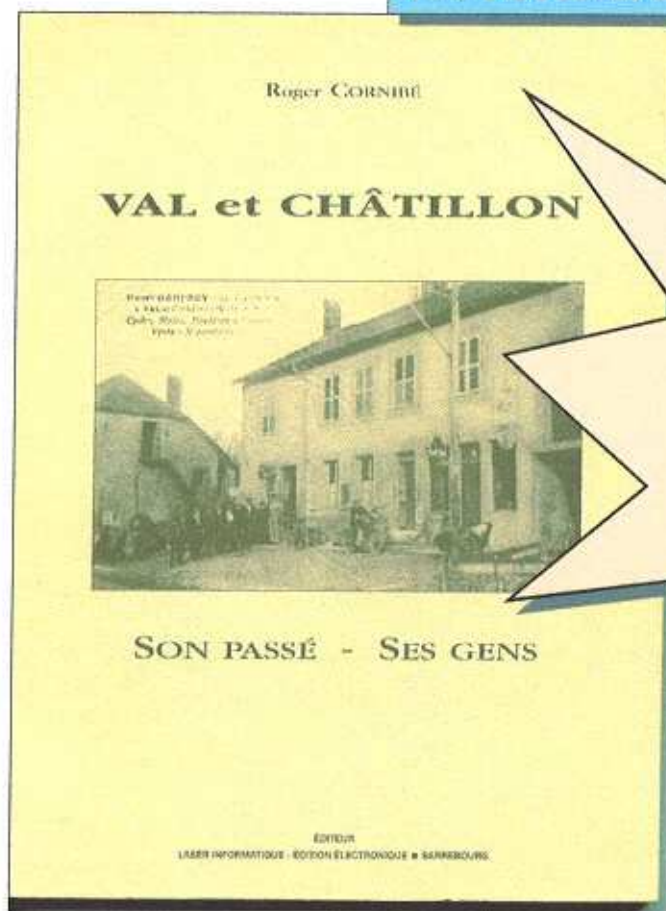
Le Conseil désigne Messieurs GERARD Alain et BOUQUET René en tant que délégués de la commune auprès de la Communauté de Communes de la Ve-

zouze pour l'étude préalable à l'assainissement du bassin hydrographique de la Vezouze.

**VENTE DES COUPES DE BOIS
Encaissement des billets à
ordre :**

Le conseil décide d'adopter la procédure de rattachement de produits de la vente des coupes de bois à l'exercice comptable concerné c'est-à-dire que les billets à ordre à échéance de l'année N+1 résultant des ventes des coupes de bois de l'année N seront pris en charge sur l'exercice comptable de l'année N+1.

LIVRE DE ROGER CORNIBE



Le Conseil Municipal a décidé de rééditer en 1999 le livre de Roger CORNIBE «VAL-ET-CHATILLON - Son passé - ses gens»

L'auteur annonce qu'il s'agira d'une réédition mise à jour et augmentée.

LETTRE D'UN POILU

Reproduction de la lettre d'André LAFFAY (22/11/1886 - 13/07/1958), Médecin Aide Major au 367^e Régiment d'Infanterie 5^e Bataillon, Lettre datée du 11 Novembre 1918 et remise au vaguemestre après 23 heures , reçue par sa sœur Marie LAFFAY le 13 Novembre 1918 à DIGOIN 71160 .

Documents fournis par : Monsieur François LAFFAY 15 Quai de l'île 42300 ROANNE.

Le 11 novembre 1918 (20 heures)

Mes chers tous,

Ce matin à mon réveil, on vint me communiquer que la fin des Hostilités était pour onze heures, gros émoi chez tout le monde, le canon se ralentit et on ne l'entend plus que coup par coup, puis a coups espacés, en fin plus rien. Ce fut une heure à vivre inoubliable. A onze heures les quelques cloches qui restent debout sonnent la victoire, du côté français c'est RAON, NEUFMAISONS entendus dans le lointain. A midi surprise, nous dînions quand tout à coup du côté de l'ennemi (onze heures = midi chez les Boches) on entend également sonner sur BREMENIL, VAL et CHATILLON, CIREY.

Cela nous rend curieux, après le café je prends mon cheval et pars en ligne. Ici le spectacle est des plus comiques, les poilus d'un côté, les Boches de l'autre sont au-dessus des parapets, des tranchées et circulent en faisant mine de s'ignorer. De chaque côté du reste on joue aux cartes.

Je regarde un moment inté-

ressé et avec un Capitaine de mes amis vais me balader entre les lignes ; des Boches arrivent, il est défendu de leur causer nous ne disons donc rien mais l'un d'entre eux sait le Français et le capitaine lui fait signe de repasser les réseaux. Il obéit du reste en disant qu'ils ignorent tout, en réclamant des journaux financiers, ils ne savent qu'une chose c'est qu'ils sont « foutits (1) ».

Du côté ennemi on entend depuis midi sauter les dépôts de munitions, nous attendons l'ordre d'entrer en pays annexé, mais comme nous avons perdu beaucoup de chevaux et beaucoup d'hommes, je me demande si notre division va pousser de l'avant.

Ici nous sommes à dix kilomètres de l'ancienne frontière, à 79 de STRASBOURG on dit que les postes de surveillance iraient à 30 kilomètres au-delà du Rhin. La bataille faisait rage cette nuit à notre gauche, ou de CASTELNAU aurait attaqué. L'Armistice a dû arrêter l'avance française quant à MANGIN il serait à la tête d'une armée en Bohême ; les Boches seront obligés de tout accepter. Ils auraient un

mois pour évacuer les territoires. Il y a deux mois, rien ne faisait présager une fin si proche, cependant à mon départ de Vauquois (2), j'avais vu la préparation américaine sur MONTFAUCON et on avait l'impression que rien ne pouvait résister à un matériel pareil.

J'apprends à la sans fil les conditions de l'armistice. L'Allemagne livre 5000 canons 500000 soldats 5000 locomotives et évacue les territoires qu'elle occupe. Elle livrerait ses ports et sa marine aux anglais. 11 heures du soir ... Je suis dérangé pour un accident. Je viens des lignes en auto un de mes gosses de la classe 18 s'est brûlé avec un pétard et je l'ai fait conduire après pansement à l'ambulance. Pour la première fois on circule de nuit tous phares éclairés.

Les Boches sont toujours à leurs tranchées et font des feux de joie ! lancent des fusées éclairantes, un vrai feu d'artifice. On m'apporte le Régional et la lettre de Marie du 8 (3). J'attendrai chandail et chaussettes.

Bons Baisers à tous.
André.



- (1) Il dit «foutit » à la place de foutus.
- (2) Butte de Vauquois 55270 Varenne en Argonne. Montfaucon (Butte) Cimetière américain de Romagne sur Montfaucon 55110.
- (3) Régional journal de la région de Digoïn (71160) son pays natal et Lettre de Marie, sa sœur du 8 novembre 1918 (bravo la poste !)

Le temps qu'il a fait, qu'il fait ou qu'il fera a toujours pré-occupé l'homosapien. C'est même son sujet de conversation numéro un. Il est vrai que les conditions météorologiques ont une incidence directe sur nos modes de vie. Elles régissent la qualité des récoltes, mais pas seulement. Par exemple, on sait qu'une

faible luminosité est un facteur déterminant dans les cas de dépression nerveuse. Pas étonnant donc que le sujet soit si souvent au premier plan.

IL N'Y A PLUS DE SAISON



dominants d'ouest et de Nord-Ouest ou bise de l'Est) ou à la neige sont peu à redouter en forêt du Val, les versants vraiment exposés étant rares (...)

Le temps ... vu par Frédéric DARD (*)

« (...) En cours de route, on parle du temps qu'il a fait, de celui qu'il fera et de celui qu'il aurait pu faire. Le temps est le plus beau cadeau que le Bon Dieu ait fait aux hommes (...). De quoi parlerait-on si nous existions dans un beau fixe perpétuel ? Hein, vous pouvez me le dire ? L'existence ne serait plus possible, La civilisation ferait faillite. Il y aurait une recrudescence de criminalité. Tandis que grâce au temps, on use le temps (...)

Et tout le monde parle du temps, les grands hommes comme les petits (...), c'est le sujet universel. Le péché originel de la conversation. Il a ses techniciens : ceux qui trouvent les nuances, ceux qui se réfèrent à des rhumatismes, ceux qui se basent sur les thermomètres (les positifs) ou le bulletin de la météo (les chimériques).

Il y a ceux qui lisent les présages dans le couchant, ceux qui interprètent la face ahurie de la lune, ceux qui croient en leur carte postale qui change de couleur, ceux dont les cors au pied sont infailibles, et puis les autres ..., tous les autres, vous, moi, lui (...) qui en parlons pour en parler, parce qu'on ne sait pas quoi dire d'autre ... Parce que, depuis des millénaires, depuis les cités lacustres, les Gaulois et Louis Philippe, l'homme est enfermé entre les frontières de la pluie et du soleil, allant de l'une à l'autre avec un parapluie ou une ombrelle, avec un flacon d'ambre solaire ou un imperméable (...)

(* Extrait du «secret de polichinelle» de SAN ANTONIO)



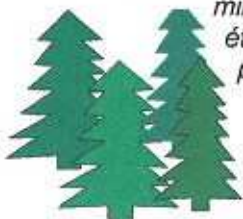
Nous avons tous des souvenirs - de jeunesse notamment - avec des hivers plus rigoureux qu'aujourd'hui, avec plus de

neige, bref, des souvenirs de vraies saisons ... car aujourd'hui, y-a plus d'saison ! Mais est-ce si certain ? Comment ne pas s'interroger lorsqu'au hasard d'une lecture, en l'occurrence le préambule du plan d'aménagement forestier de 1951, on prend connaissance de la description du climat de l'époque, en tout cas tel qu'il était apprécié par l'auteur, et que je vous invite à lire : « *Il règne dans la forêt de VAL-ET-*

CHATILLON un climat comparable à celui des Basses Vosges avec une pluviosité de l'ordre de 1.000 m/m répartie à peu près sur toute la durée de l'année. La température

moyenne de l'année est basse ; les chutes de neige sont fréquentes, mais peu prolongées, en hiver. le printemps est tardif et bref, faisant rapidement place à des chaleurs estivales marquées, mais de courte durée, alternant avec des refroidissements soudains et répétée annonçant l'automne dès le milieu de l'été ; l'automne lui même étant généralement la saison la plus prolongée et la plus régulière, parfois accompagnée d'une relative sécheresse.

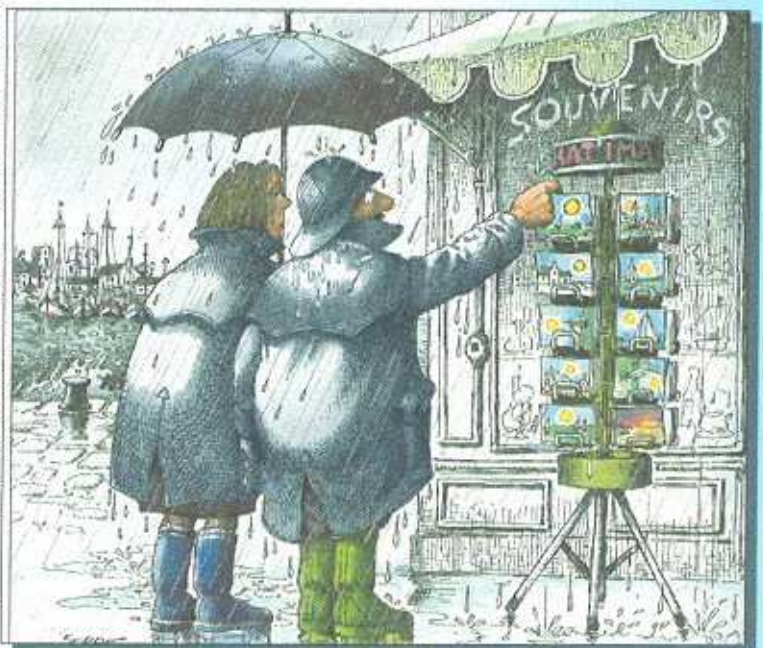
les chablis dus au vent (vents



Etonnant, non ?, qu'y a-t-il de changé aujourd'hui ? ne s'agit-il pas grosso modo des conditions météo que nous connaissons ?

Il y a fort à parier que globalement, rien ne change vraiment. Notre mémoire est sélective. Ainsi ce sont souvent des souvenirs de jeunesse qui nous ont fait mémoriser particulièrement un hivers neigeux ou un été chaud et qui nous feront dire par la suite lorsque nous constaterons le contraire : y-a plus de saison !. Mais en fait, ce que nous avons gardé en mémoire n'est pas la règle, mais plutôt l'exception.

A.G.



LE DRAPEAU

Le mot «drapeau» est apparu au 17^e siècle. Il a été importé d'Italie par les troupes de Louis XII. Ce mot vient de l'italien «drapela», morceau de drap.

C'est au moment de la révolution française que les trois couleurs sont officiellement adoptées comme emblème et apparaissent sur le drapeau, dans l'ordre ROUGE, BLANC puis BLEU, inverse de l'ordre actuel. En 1794, le drapeau officiel présente sur l'avert les trois couleurs en bandes verticales et d'égale largeur, le BLEU désormais fixé à la hampe. L'une des faces porte la légende «REPUBLIQUE FRANCAISE» et l'autre «DISCIPLINE ET SOUMISSION AUX LOIS MILITAIRES»

Au cours des décennies passées, ce drapeau parfois en haillons lors des conflits qui ont meurtri la nation, a été le point fort d'un patrimoine inégalé.

Notre pavillon a toujours marqué la présence française dans le monde.

Il a toujours été le symbole d'un idéal fortement ancré dans le cœur et dans l'esprit des français. Les dernières grandes guerres ont plus que jamais fixé le sens de la Patrie, souvent jusqu'à l'abnégation du devoir accompli, sacrifice suprême de sa vie pour son pays.

Aujourd'hui, qu'en est-il de la Patrie, de notre drapeau ? Un objet BLEU, BLANC, ROUGE sans signification pour beaucoup. Pourquoi en parler ! D'ailleurs, de mois en mois associé à des réunions à caractère patriotique, notre emblème semble être remis et noyé dans le déploiement majestueux et solennel des étendards chatoyants des pays européens. Depuis plus de 100 ans, les hautes institutions et instances politiques ne font qu'état de l'Europe. Le drapeau de l'Europe est omniprésent à toutes les manifestations. Il supprime les drapeaux nationaux à tel point qu'on oublie que nous avons notre entité nationale. Que restera-t-il des fibres du patriotisme propre à chaque pays ? Sommes-nous certains de retrouver l'allant pour protéger et défendre notre pays, « LA

REPUBLIQUE FRANCAISE » ? Sommes-nous enclin d'accepter « DISCIPLINE ET SOUMISSION AUX LOIS MILITAIRES » ? Sans vouloir mettre en cause les institutions républicaines, la notion « défendre la patrie » échappe tout doucement à la république. Pour certains, la patrie, c'est tout un sens du devoir - d'autres le devoir sommeil en eux - et pour beaucoup le devoir c'est synonyme de charge, d'obligation, de tâche, ce qui signifie que la nation doit faire en sorte que tout se passe très bien sans trop déroger à un idéal de vie que chacun s'est fixé. Une nation forte, c'est l'acceptation de chacun, quelque soit son rang, de sauvegarder et de préserver l'identité nationale d'un pays en se ralliant et en se rassemblant autour de son drapeau.

Le drapeau, c'est contenu dans un seul mot, rendre palpable dans un seul objet, tout ce qui fut, tout ce qui est la vie de chacun de nous, le foyer où l'on naquit, le coin de terre où l'on grandit, le premier sourire d'enfant, la mère qui nous berça, le père qui nous



gronda, la première larme, les espoirs, les rêves, les chimères, les souvenirs, ce sont toutes les joies enfermées dans un seul nom, le plus beau de tous, la PATRIE.

Pourtant, à l'occasion de funérailles officielles mettant en cause des militaires, civils décédés en service, la notion de mort pour la France est une réalité, mais quelque part au delà de toute polémique, les honneurs ont été rendus et la nécrologie a mis en exergue la valeur du défunt en se référant à un cérémonial très strict ...

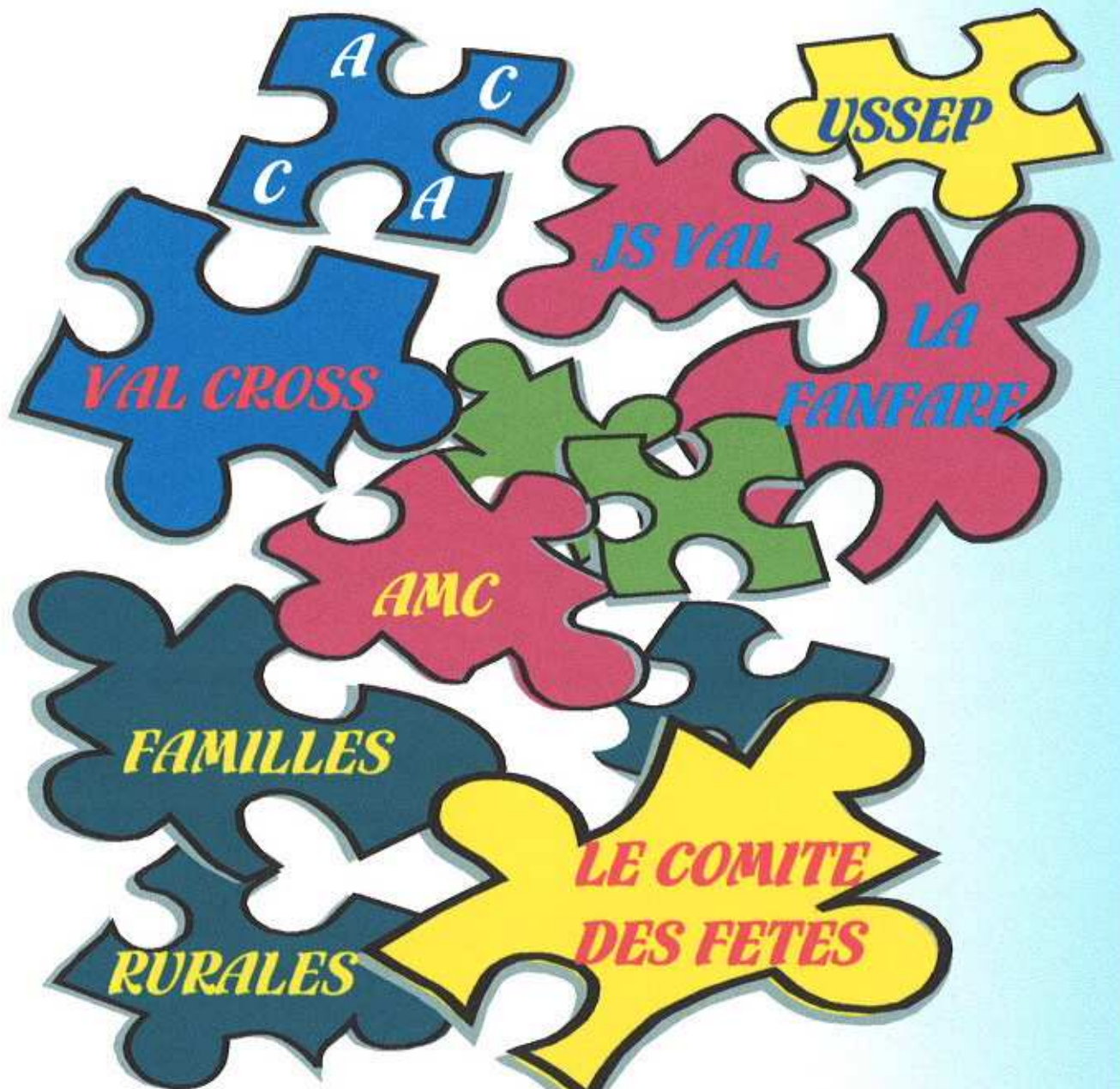
Les trois couleurs de notre drapeau seront l'ultime manteau de notre héros qui a rejoint les légions célestes, ayant donné sa vie pour la Patrie, pour maintenir la paix dans le monde.

Alors nous pourrions reprendre un passage de poésie écrite par Victor HUGO :

**« Gloire à notre France éternelle,
Gloire à ceux qui sont morts pour elle »**

Jean-Marie FERRON
Conseiller municipal

LA VIE DES ASSOCIATIONS



CLUB VOSGIEN VEZOUZE

Lunévillois, de la région de Nancy et même ... des

L'année 1998 restera pour le Club Vosgien une année qui aura connu 26 sorties Week-end, 3 sorties bus et marche, ce qui représente 441 participants, 19 sorties du mercredi après-midi, plus entretien, balisage, réunions, ce qui représente 904 participants.

Très bonne année avec un noyau de bons

Parisiens.....

Je ne veux pas oublier non plus l'équipe qui entretient le Refuge de la Boulaye et un autre groupe qui continue à baliser les sentiers. Merci à tous.

Mais revenons à Val et Châtillon pour souligner à la fois l'aide et le souci de la Municipalité de plonger dans l'environnement avec beaucoup de bonheur.



Sur le plan tourisme vert, quelle réussite ce tracé de sentiers au dessus du plan d'eau avec les aménagements qui rendent ce parcours merveilleux dans un sous bois agréable. Mais au fait combien êtes vous, habitants de Val et Châtillon, a connaître ce parcours de santé ?

Je vous invite à l'emprunter pour constater le travail réalisé par la Municipalité. Il serait bon de respecter ces lieux. Bouteilles vides, sacs plastiques, journaux n'ont pas leur place sur le tracé car tout cela détruit

l'image de marque de Val et Châtillon.
Merci à tous et ... bonne promenade.

randonneurs de Val et Châtillon toujours motivés . (Rappelons que la promenade devient randonnée au delà de 15 kms.) Ce qui est important aussi c'est l'ambiance du groupe C.V. qui par un brassage amical fait se rencontrer régulièrement des membres venant d'Azeraille, Saint-Quirin, Hartzwiller, du

G. HEPPE



Photo : J.L. DEDENON

Nous comptons 40 adhérentes à l'association. Depuis l'an dernier nous avons quelques décès à déplorer. Nous avons eu la douleur de perdre notre responsable Georgette KLEIN; elle était très dévouée au sein de l'association depuis de nombreuses années; en 1997 sa santé se détériore et elle nous rassemble le 16 décembre pour un goûter avec les amies de Baccarat qui pour nous fût un au revoir; elle nous quittait le 23 Février 98.

Pour les activités 98 de la section, notons: 26 Avril: Assemblée Générale à Lunéville; 21 juin: Voyage départemental à l'écomusée d'Alsace (11 personnes); 23 Octobre : journée retrouvailles au

Veuves civiles Section Cirey-Val

repas amical à l'Auberge du «Neuf Moulin) à Bénaménil avec la section de Baccarat

L'association envisage de poursuivre ses activités en 1999 : Assemblée générale en Mars à Nancy, sortie départementale le 4 juillet (le lieu n'a pas encore été fixé), congrès national du 6 au 9 Novembre à Paris avec visite de la capital.

Votre responsable Jacqueline Stribit vous souhaite une bonne fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 1999. Elle se tient à votre disposition pour tout renseignement concernant l'association.

Nous remercions les municipalités de Cirey et Val qui nous soutiennent et nous apportent une aide financière.

La responsable de section



USSEP



Au niveau des manifestations 1997 fut une bonne année. Pour commencer, une sortie ski à Lispach, quant à la deuxième, celle-ci fut annulée mais remplacée par deux sorties patinoire à Nancy . Ensuite comme chaque année le carnaval des enfants avec vente de beignets. Pour conclure une fête de Noël.

La secrétaire :
Véronique KEMPER

VAL CROSS

L'année 1998 a représenté une année très importante pour le club les gars du Val Cross. En effet, plus de 500 coureurs étaient présents le jour de la foulée du renard le 17 mai. Pour l'instant, le club se porte très bien, 50

lieu tous les mercredis, et les samedis à 14h00, dans le village. Une fois encore, nous avons été très heureux de pouvoir aider l'étoile cycliste, de plus, on ne remerciera jamais assez le Conseil Municipal pour l'aide qui nous est apportée.

Par ailleurs nous avons été sollicités cette année, pour faire la restauration de la fête de la tourte. Enfin, je remercie tous les bénévoles de la journée du 17 mai. Pour l'année 1999, nous

avons de nouveau la finale sport loisir qui se déroulera le 16 mai, nous espérons avoir plus de coureurs que l'année précédente.

Tous les membres du Val Cross vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin



coureurs participant à toutes les sorties sport loisirs et à la corrida d'Heillecourt.

d'année.

Toujours de très bonnes places dans l'ensemble des sorties. Comme d'habitude, l'entraînement a

Le Président :
Gilbert DURAND

La finale sport loisir du trophée de L'Est républicain

Comme annoncé, la finale sport loisir du trophée de L'Est Républicain s'est déroulée cette année à VAL-ET-CHATILLON. Lors de ce trophée, quelque 600 coureurs étaient au départ des différents parcours. On récidivera l'année prochaine puisque ce trophée aura encore lieu chez nous, le 16 mai 99 prochain. Encore plus de compétiteurs sont espérés. les Gars du val cross les attendront de pieds ferme, avec leurs 46 licenciés et leur palmarès élogieux.

Pour l'année à venir, la Foulée du Renard, course qui clôture la finale Sport-Loisir de L'Est Républicain et qui se court sur 10 kilomètres, sera un spectacle haut en couleur avec un nombre de coureurs encore plus important. Après un départ qui sera donné à hauteur de la salle des fêtes, dans la grande rue, les coureurs fouleront le bitume dans le village sur environ 1,2 km avec un léger dénivelé, puis ce sera la forêt sur un chemin tortueux certes, mais ô combien agréable avec en prime la fraîcheur des sous-bois, pour reprendre une portion de route (Le Bon Père) et revenir par le village afin d'atteindre l'arrivée qui sera officialisée derrière la salle des fêtes. Cette course se situe dans la continuité du trophée de l'été, le VAL étant une plaque tournante des trois courses de ce trophée.



Bon courage pour le travail d'organisation qui attend les bénévoles.

FANFARE DU VAL

Voici ce sacré vent d'hiver qui vient de nous emporter l'avant dernier feuillet de notre recueil d'activités de 1998. Dépêchons nous dans le dernier, essayons de récapituler!! Tous les Présidents de Société se mettent au travail. A nous la fanfare!!

Sur le papier on ne peut pas vous jouer un petit air, mais enfin, croyez chers amis, que nous sommes toujours là.

Oui, toujours là pour essayer de faire vivre le pays, pour que l'on se demande quand la fanfare se déplace, d'où vient cette société, et que l'on murmure, c'est celle des Renards du Val!... Pour arriver aux meilleurs résultats, il faut considérer qu'il y a tout de même un travail soutenu à entretenir de la part des chefs, anciens et jeunes dont nous devons mentionner le courage, la bonne volonté et la persévérance.

Le Président se fait l'interprète de la municipalité et de la population pour les féliciter, ainsi que les parents qui veulent bien nous confier leurs enfants... A tous grand merci.



Revenant aux activités de notre société au cours de cette année qui s'achève, il faut préciser qu'elles ont été nombreuses et toujours appréciées. Nos moyens financiers ne nous permettent pas de nous évader bien loin, mais nos tambours et clairons se sont fait entendre dans tous les environs, animant ou des fêtes ou des commémorations patriotiques. Le dernier déplacement de la société se situe à Ludres pour la fête de St Nicolas, en attendant la St Sylvestre au pays.

Le Président a remercié plus haut tous les composants de la fanfare, il se répète en voulant

comptes par notre grand régisseur René BOUQUET qui nous est d'une utilité incomparable. Avant de vous quitter, je tiens à signaler à notre ami « Nenesse » atteint par la maladie, et de la part de toute la fanfare que tous nous pensons à lui en lui souhaitant la meilleure santé possible.

Mes chers amis les Renards et Renardes, interprète de toute la fanfare, je vous adresse les meilleurs vœux de santé et bonheur pour 99. Bonne année à tous.

Le Président de la Fanfare : A.DENIS



COMITE DES FETES

Le 23 mai 1998, une réunion rassemblait les principaux responsables et membres des associations existantes sur la commune. Son but, décider de l'utilité de maintenir l'association Comité des fêtes et dans l'affirmative procéder au renouvellement du Conseil d'Administration.

Après concertation son rôle à jouer dans l'organisation de certaines fêtes spécifiques et comme coordonateur inter-associations est maintenant reconnu. A la suite de quoi un nouveau conseil d'administration est constitué avec tout juste quatorze candidats.

Nous sommes déjà au mois de juin, il est alors rapidement décidé d'organiser deux fêtes dans l'année :

- le Noël des enfants scolarisés à VAL-ET-CHATILLON
- la Saint-Sylvestre

La matinée récréative de Noël sera organisée le 18 décembre 1998. Elle sera reconduite selon la

formule des années précédentes. Nous laissons à vos enfants le soin de vous parler de « leur Noël ». Par ailleurs, à tous les enfants de la commune de 2 à 12 ans, il sera offert un sachet de friandises. Voilà pour les petits. Pour les grands nous organisons le réveillon de la St Sylvestre, renouant avec la tradition. Tout est mis en œuvre pour faire de ce dîner dansant une soirée de qualité. Superstitieux, nous n'en dirons pas plus et croisons les doigts pour son succès. Un grand merci au passage, aux trop rares personnes qui nous apportent leur aide.

Le 04 décembre 1998 les présidents d'associations se sont réunis pour décider des manifestations qu'ils organiseront l'année prochaine. Nous vous communiquerons le calendrier de celles-ci. Comme vous pourrez le constater, il y en a pour tout le monde. Alors ne restez pas à l'écart, participez, venez soutenir ceux qui oeuvrent pour que ça bouge, pour que VAL-ET-CHATILLON vive.

A l'aube de cette nouvelle année, le comité des fêtes vous présente ses meilleurs voeux et vous souhaite de joyeuses fêtes.

Le Président : B.DEMOUGIN

Calendrier des manifestations 99



Dates	Manifestations	Organisateur	Observations
JANVIER 10	Galette des rois	AMC	
FEVRIER 20	Soirée Beekoff	JS VAL	
AVRIL 11	Carnaval	Familles Rurales	(Participation de la Fanfare)
AVRIL 13	Carnaval des écoles	USEP	
MAI 01	Bal du muguet	VAL Bras de Fer	
MAI 08	Armistice 39/45	AMC	(Participation de la Fanfare)
MAI 16	Finale Sport-Loisir	VAL CROSS	(Participation de la Fanfare)
JUIN 12	Kermesse des écoles	USEP	(Participation de la Fanfare)
JUIN 18	Appel du G ^{nl} DE GAULE	AMC	(Participation de la Fanfare)
JUIN 19	Feu de la St JEAN	VAL CROSS	(Participation de la Fanfare)
AOUT 15	Fête du textile	Musée du textile	(Participation de la Fanfare)
AOUT 22	Challenge du CG	JS VAL	
OCTOBRE 02	Tournoi de Bras de fer	VAL Bras de fer	(Participation de la Fanfare)
OCTOBRE 17	Loto	USEP	
NOVEMBRE 11	Armistice 14/18	AMC	(Participation de la Fanfare)
DECEMBRE 04	St Nicolas	USEP	(Participation de la Fanfare)
DECEMBRE	Noël des écoles	Comité des fêtes	Date à fixer (vacances scolaires)
DECEMBRE 31	St Sylvestre	Comité des fêtes	

Amis sportifs

JS VAL

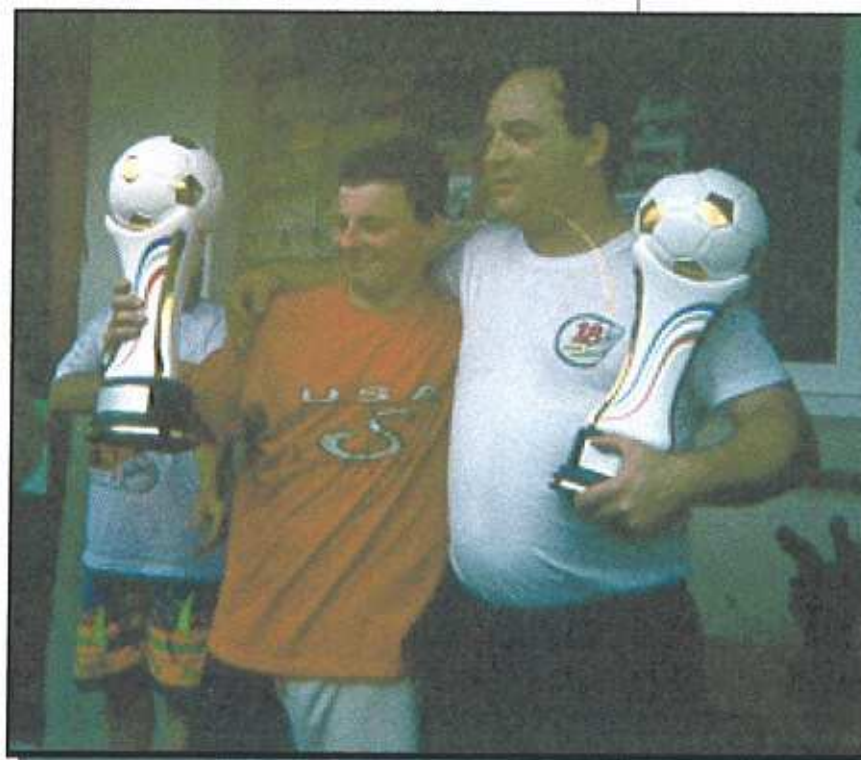
1998 s'achève. Une année de plus me direz-vous et pourtant l'année 1998 restera pour bon nombre d'entre nous une année extraordinaire, l'année de la consécration pour le FOOTBALL FRANÇAIS. Rappelez-vous c'était hier. Un mois de juillet fou ou nos concitoyens avaient en partie oublié leurs soucis

Merci donc à tous les joueurs de l'équipe de France, merci au staff technique et surtout merci « Mémé ». La victoire finale n'en fut que plus belle puisqu'elle coïncidait avec le cinquantenaire de la JS Val. 1998 sera à tout jamais gravé dans nos mémoires. Les festivités terminées, la saison 98/99 a repris ses droits. Après cinq journées de Championnat, le club est classé en bas de tableau suite à de mauvais résultats.

La sorcière aux dents vertes serait-elle de retour ? L'équipe, renforcée en début de saison ne trouve pas ses marques. Plusieurs blessures sont venues dérégler la bonne marche de l'équipe. Autre fléau qui n'est pas à négliger, le manque de motivation de nos jeunes. Je ne dois pas être le seul à m'en plaindre. Mais restons optimistes, demain sera fait de jours meilleurs.

Manifestations 99

La soirée Baëckehoff se déroulera le samedi 20 février 1999. Le challenge du Conseil Général se déroulera le dimanche 22 août 1999. En attendant d'avoir la joie de vous rencontrer lors de ces diverses



quotidiens. Rappelez-vous ces folles soirées où les klaxons résonnaient dans vos quartiers jusqu'à des heures avancées de la nuit. Rappelez-vous enfin cette liesse populaire qui enflamma toute la France lors de la finale. Que c'est beau la France qui gagne.

manifestations, l'équipe dirigeante, les joueurs et moi-même nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 99.

Le Président : Christian BERNARD



A.M.C.

Activités durant l'année 1998

Comme les autres années nous nous efforçons de remplir de notre mieux nos devoirs de mémoire et de souvenir en assistant avec nos drapeaux à toutes les cérémonies à caractère patriotique et à d'autres manifestations d'amitié.

- ♦ **Dimanche 11 janvier 98** : fête de la galette avec présentation des vœux (186 participants),



- ♦ **Samedi 28 mars à 14 H 30** : assemblée générale annuelle de la section, mairie de Val,
- ♦ **Lundi 30 mars** : une importante délégation avec drapeaux assiste à VAL-ET-CHATILLON aux obsèques de l'adhérent Raymond CAYET,
- ♦ **Samedi 23 avril** : sortie d'une journée 48 participants,
- ♦ **Vendredi 08 mai** : célébration du 53^{ème} anniversaire de l'armistice victorieux du 08 mai 1945 dans le respect et la dignité
- ♦ **Lundi 18 mai** : une délégation assiste aux obsèques de Mme Andrée MITON épouse de l'adhérent Georges
- ♦ **14 juin** : une délégation avec drapeaux assiste au congrès départemental de l'AMC à REHON
- ♦ **Jedi 18 juin à 18 H** : cérémonie de commémoration du 58^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940
- ♦ **Dimanche 21 juin** : une délégation avec drapeaux assiste à TANCONVILLE à une cérémonie à la mémoire des soldats français tombés lors des combats du 19 juin 1940
- ♦ **Lundi 24 août** : une délégation conduite par le président assiste en l'église de VAL-ET-

CHATILLON aux obsèques de l'adhérente Mme Paulette MICHEL décédée accidentellement

- ♦ **Mardi 25 août** : une délégation avec drapeaux assiste en l'église de CIREY aux obsèques de Gaëtan CLAUSS adhérent de la section, chevalier de la légion d'honneur, médaillé militaire
- ♦ **Dimanche 06 septembre** : VIOMBOIS présence d'une délégation avec drapeaux
- ♦ **Samedi 19 septembre** : une délégation assiste à AVRICOURT à une cérémonie à la mémoire des passeurs et des prisonniers de guerre évadés

♦ **Vendredi 16 octobre** : une délégation avec drapeaux se rend à BELLES FORETS (57) et assiste à une cérémonie commémorant l'anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu d'AFN au cimetière Notre Dame de Lorrette

♦ **Dimanche 1^{er}**

- novembre** : l'AMC prend en charge la quête nationale au profit du Souvenir Français et l'entretien des tombes de militaires mort au combat et reposant au cimetière communal
- ♦ **Mercredi 11 novembre** : commémoration du 80^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 dans les conditions habituelles
- ♦ **Dimanche 22 novembre** : une délégation avec drapeaux assiste à l'assemblée générale du Souvenir Français section de Lafrimolle et environs

Merci à la fanfare pour ses prestations qui rehaussent nos cérémonies, grand merci à toute l'équipe qui, bénévolement, se donne sans compter pour la réussite de nos journées d'amitié. Merci à tous ceux qui nous soutiennent dans notre tâche par leur présence et leur générosité.

A TOUS JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE 99

Le Président :

R.HERY

ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS DU VAL



L'association se porte bien et poursuit ses activités dans nos belles forêts du Val. Les chasseurs ne sont pas avares de leurs efforts pour améliorer leur territoire de chasse par des aménagements judicieux.

Ils ont notamment construit quelques miradors qui servent surtout à l'observation des animaux. Bien que propriétés privées, ces édifices restent ouverts en dehors des périodes de chasse et ainsi, bon nombre de personnes peuvent en profiter (photographe, amoureux de la nature, etc.). Cela est très bien. Alors pourquoi faut-il que des

vandales (pour des raisons qui bien sûr, échappent à l'entendement) en cassent les fenêtres, les bancs, etc., sans parler des débris de toutes sortes laissés sur place et qui obligent les chasseurs à « jouer » de temps en temps aux éboueurs, s'ils ne veulent pas voir leur espace dénaturé.

N'y a-t-il pas des coups de pied aux fesses qui se perdent, ailleurs qu'à l'école... Les chasseurs sont des gens très patients par vocation, mais point trop n'en faut.

Bonne année à tous

Le Président : Roland DARDAINE

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Avec une rapidité déconcertante, les années se succèdent, 1998 rejoint dans le néant ses devancières et l'aube de 1999 apparaît. Chaque jour apporte son lot de malheurs, de traumatismes et heureusement aussi de joie et de bonheur. En cette fin de siècle, il semblerait que le mot social soit voué à une très belle carrière. Les médias le prononcent sans cesse pour étoffer leurs propos et les hommes politiques leurs arguments.

Bien que notre association soit limitée dans le domaine social, quoique regroupant le club du 3^{ème} âge, le club féminin, le club couture et une activité Scrabble, ses activités permettent de se réunir pour rompre la solitude de certains, de partager et de confronter le savoir-faire des uns et des autres. Au travers de ces réunions, leur

simplicité donnent un caractère social non négligeable pour notre communauté.

L'association familles rurales avec ses activités contribuent pour une bonne part à la vie associative de la commune : 68 familles. La relève s'avère de plus en plus difficile. Cette année, nous avons enregistré de nouvelles adhésions. C'est encourageant !

L'année écoulée a permis de se rencontrer aux différentes manifestations. La fréquentation est toujours aussi assidue. La dynamique du Président du club du 3^{ème} âge a rendu conviviale et attractive les différentes activités du club (repas choucroute, excursion aux jardins de Callunes, etc.)

(Suite page 28)

(Suite de la page 27)

Cette année, le club féminin s'est largement motivé dans la confection et la créativité d'objets. Le 15



août, lors des journées portes ouvertes du musée du textile, un stand bien achalandé, a été proposé au public. Les visiteurs, nombreux ont pu acquérir l'article souhaité ou convoité. Les couleurs

chatoyantes des articles confectionnés ne pouvaient que tenter le badaud. Bravo pour leur savoir-faire.

Le club couture toujours aussi mordru, continue de se réunir les jeudis après-midi. Là aussi, le coin de rencontre hebdomadaire est apprécié par toutes. Un après-midi bricolage a été organisé le 21 novembre. Des ateliers de bricolage ont fait la joie des jeunes et des moins jeunes. Les divers objets et articles exposés appelaient à s'arrêter pour faire son choix. Les hôtessees étaient ravies de mettre en valeur leurs réalisations. Bravo pour leur ténacité.

A familles rurales, il y a une activité qui mérite qu'on s'arrête sur son existence. « L'activité SCRABBLE ». Une quinzaine de personnes se réunit les mardis. On y approfondit son vocabulaire et on se creuse la cervelle pour trouver les mots de sept lettres qui rapportent gros. (Ce n'est pas le gros lot ! ». Le Scrabble permet de passer le temps agréablement et intelligemment.

Lu pour vous dans le Pèlerin n° 6041 du 11/09/1998 :

SCRABBLE : une passion pour 2 Français sur 3. Le public l'a découvert il y a 50 ans. De nombreux pratiquants fréquentent les clubs . La Fédération Française du Scrabble compte près d'un millier de clubs (12000 licenciés).

Le papa du Scrabble s'appelait Alfred BUTTS (1900-1993) architecte new-yorkais au chômage, il invente le LEXICON. BUTTS eut du mal à populariser son jeu. Il sera breveté en 1948, grâce à James BRUNOT, industriel américain qui le baptisa SCRABBLE ce qui signifie en anglais « gribouillage ou farfouiller ».



Depuis sa création 100 millions d'exemplaires ont été vendus en 35 langues y compris le braille. Pour fêter les 50 ans du Scrabble, une édition spéciale sortira prochainement en série limitée, avec de luxueuses lettres en bois. Avis aux amateurs pour découvrir YSOPET, WAGON, Xyste, KEPI, ZOUAVE.

Un service de pédicure-podologue fonctionne au sein de l'association. 50 personnes en 1997 ont bénéficié de cette prestation. Prendre rendez-vous auprès de Madame FERRON Geneviève, tel : 03-83-42-67-96 , prochaine séance le 26 décembre 1998 à 14 h salle du club au groupe scolaire. Le pédicure se déplace aussi à domicile.

Comme chaque année à la rédaction de ce bulletin, nous ne pouvons que constater que les épreuves ne nous ont pas épargnés. Des êtres chers nous ont quitté, ayons pour eux une pensée pieuse. Nous aurons également une pensée envers les malades et les personnes en maison de retraite.

Que nous réserve l'année nouvelle... !

Faisons en sorte que l'année 1999 soit meilleure que 1998 (ce ne sera pas difficile diront les esprits chagrins) et qu'à l'aube de l'an 2000, nous soyons prêts à affronter « L'EURO ». Dans les activités de 1999, l'association proposera une réunion d'information sur « L'EURO ».

L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1999.

Le Président : FERRON J. Marie

En rédigeant cet article, j'aurais aimé vous informer que 1998 avait marqué d'une étape la réalisation de notre projet. Beaucoup de points obscurs restent encore à analyser et à définir. Des réunions de travail ont été organisées en partenariat avec des responsables nationaux, régionaux et locaux. Tous sont unanimes pour alléguer que la création d'un « Musée » ou encore une « maison du textile » est

MUSEE DU TEXTILE

intéressante. Quant au financement, il reste toujours aussi problématique ? Une seule règle existe : que les potentiels subventionneurs veuillent bien mettre la maison au gousset!!... Ne soyons pas trop pessimistes, le voile se lève doucement...



Antoine VEIL (le mari de Simone) et François GUILLAUME lors d'une visite le 17 mai dernier



L'année écoulée a été mise à profit pour organiser deux manifestations « portes ouvertes ». Les visiteurs ont été nombreux.

Le 17 mai 1998, l'association s'est honorée de recevoir dans ses murs Messieurs VEIL Antoine (époux de Madame VEIL Simone) et WEIL Robert (beau-frère de Mr VEIL Antoine).

Les familles ont été respectivement : gérant et administrateur des anciens Etablissements BECHMANN. Ils nous ont assurés de leur soutien le moment venu.

Les 15 et 16 août 1998, les « journées portes ouvertes » ont glané un nombre très important de visiteurs. Les médias ont largement fait écho de notre réussite, cependant interloqués de constater que

les démarches administrative entreprises sont toujours remises en cause.

A ces journées, il faut associer les associations et les personnes qui ont présenté au travers de divers stands, des activités permettant d'allier le présent avec le passé. Un grand merci pour leur participation et encore bravo.

Le clou de ces journées fut sans aucun doute le feu d'artifice offert par la municipalité. Sa magnificence a été unanimement appréciée par la foule venue nombreuse de tous les horizons, public convaincu que 1999 donnera la réplique à un spectacle d'une qualité égale et pourquoi pas un plus.

Nos projets pour 1999 : souhaiter ardemment qu'à l'aube de l'an 2000 nous puissions ouvrir au public.

Une journée « fête du textile » sera organisée le 15 août. Elle consistera à rassembler différents intervenants concernés par le textile ou encore par des articles de brocante. Dès à présent nous allons nous mettre à la tâche.

Notre optimisme est toujours aussi fort, pourtant une

inquiétude subsiste. Depuis la création de l'association, une seule personne est venue nous rejoindre les mardis. La pérennité du musée pourrait être sérieusement compromise. Ce serait dommage pour les efforts entrepris jusqu'à ce jour.

Il est vrai que le BENEVOLE (activus bénévole), on le rencontre au hasard des réunions (beaucoup d'actif et de retraités participent à la vie associative). Il est prêt à animer une manifestation. Il est plein d'idées et de bonne volonté pour participer activement à la vie associative. Avant de s'investir, il est tout de suite confronté à l'ennemi héréditaire du bénévole, le « YAQUA ». Alors, il hésite, son énergie s'amenuise, il se décourage. Il disparaît et se dit pourquoi MOI, un autre peut faire l'affaire. Ne soyez pas UN de ceux-là ! apportez-nous votre savoir faire. Nous vous attendons.

La retraite, même si elle est active, a ceci de bon, qu'elle est l'occasion attendue pour approfondir un certain nombre d'idées ou de sujets que l'on néglige en activité par manque de temps.

(Suite page 30)

(Suite de la page 29)

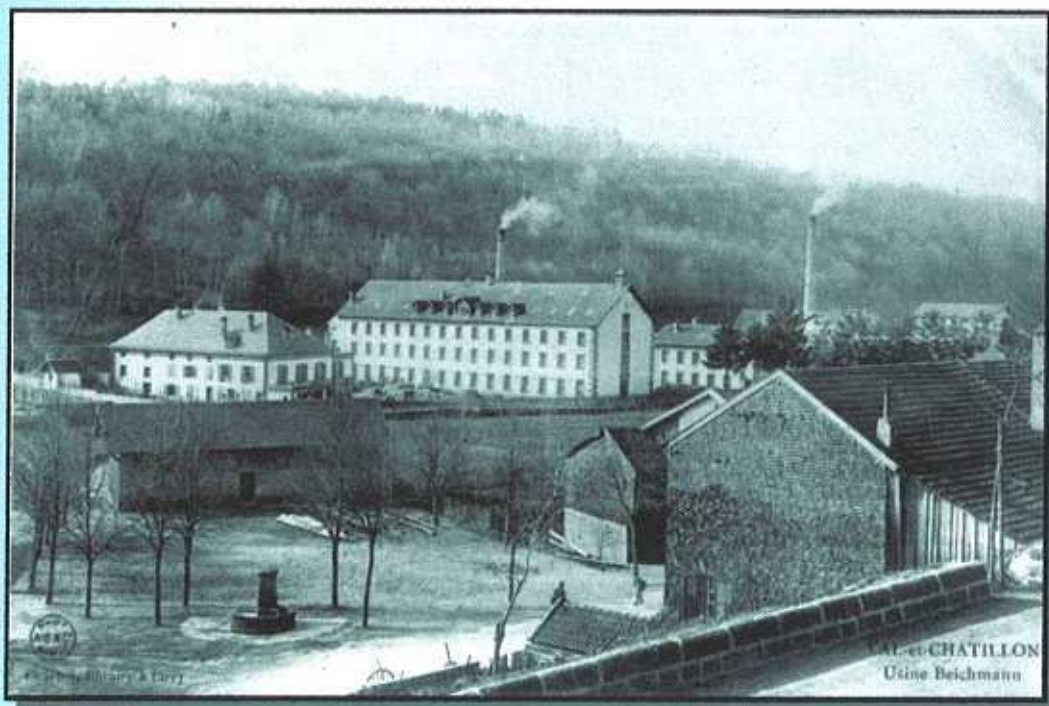
L'assemblée générale se tiendra le samedi 13 février 1999 à 14 H 30, à la salle des fêtes de VAL-ET-CHATILLON.

Elle aura à statuer sur sa nouvelle dénomination à savoir : « MEMOIRES DU TEXTILE ». Le passé : oui, La mémoire : oui, ressasser : non, entretenir la mémoire : oui.

Je conclurai en citant Clémenceau « Du passé, il faut entretenir la flamme...et non les cendres ».

Le conseil d'administration et moi-même vous présentent leurs vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Le Président : FERRON Jean-Marie

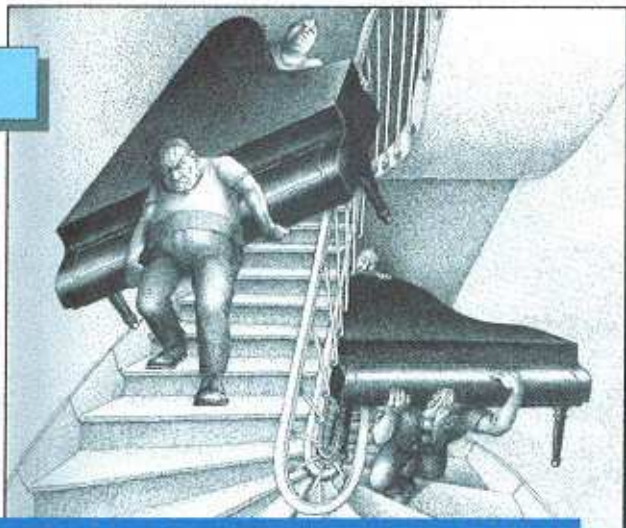
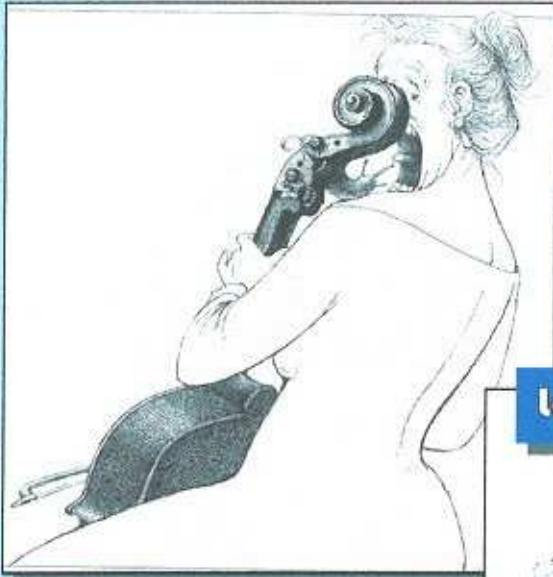


MOTS FLECHES

Bulletin municipal - Décembre 98

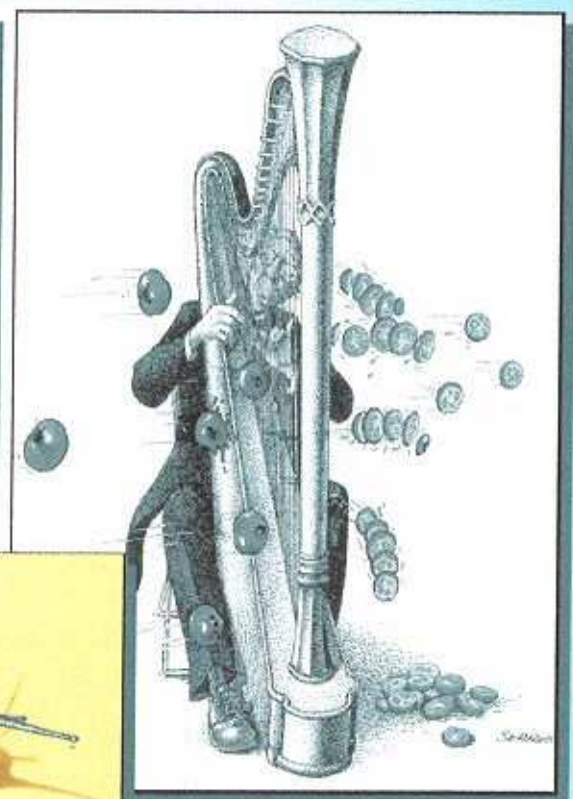
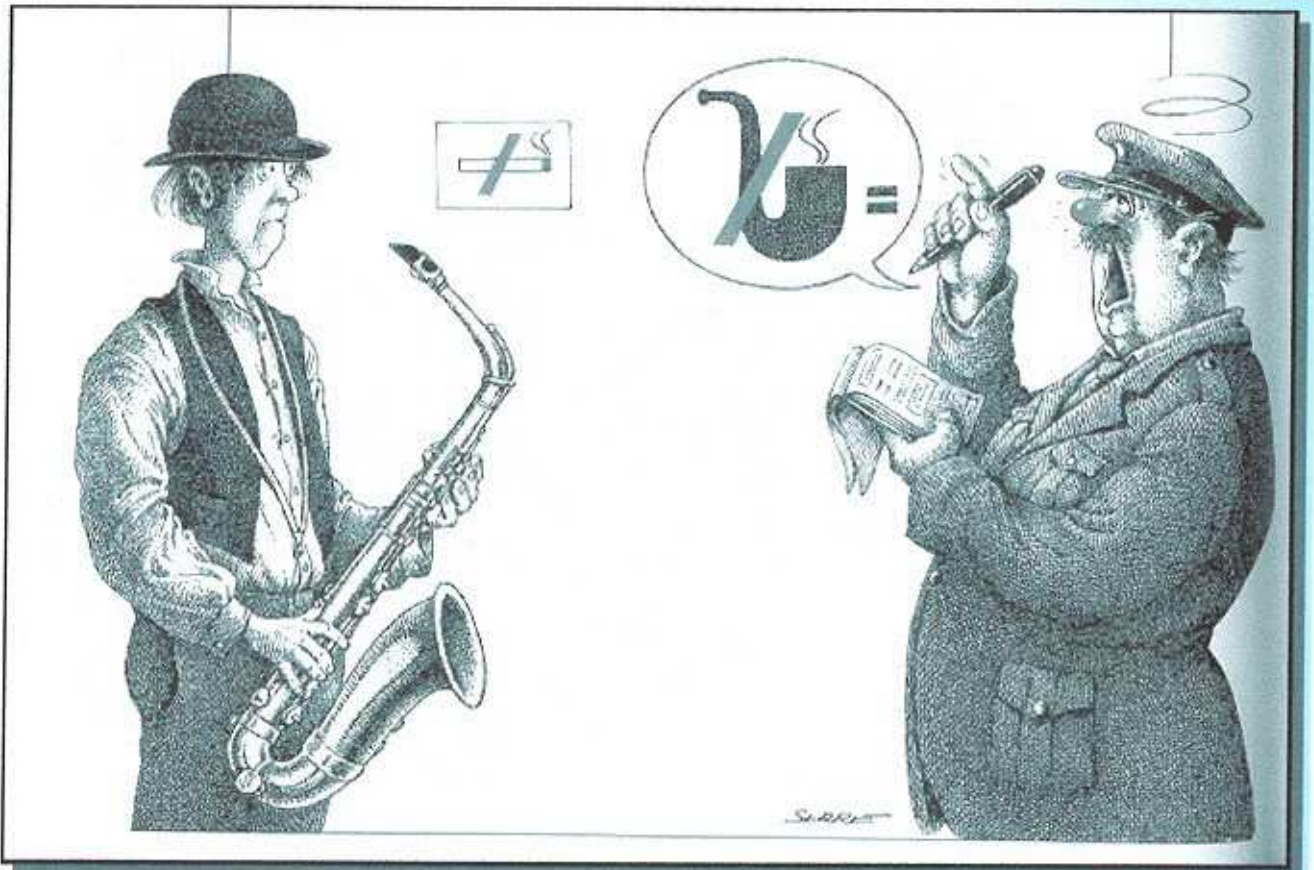
ENSEIGNANT IL COMBINE	▼	PORTE LA VOILE DON	▼	RAPPORT BÂTIMENTS	▼	VÊTEMENTS SITUÉ	▼	LE GO	▼	RECIPIENT COUTUMES	▼	MONNAIE BRAME NOBLE	▼	NOTE DIEU CELTE	▼
MON-TAGNE ARBRES	▶			BRANCHE CHEF DE TRIBU	▶			FABRIQUES	▶						GRAND BASSIN
			SPACIEUX					POSSESIF	▶	REGLE AVANT NOUS	▶		ANTIQUE CÔTE GRIVOISES	▶	
GAINES ELIME	▶					TOUCHEES		AU COEUR DU PAIN	▶			TENTA NATURELLE	▶		
			VIVANT DANS L'ORNE					CHOISIES NITRATES	▶						LE NON-ETRE
ANIMAUX		PREDICATIONS PERCEVA								DISPUTE CONTINENT	▶				
				ETOFFE SORTE	▶			VENTILEE ROI	▶						LE SELENIUM
AIROCHS PINCEAUX	▶			MOUVEMENTS DU CORPS PAYS	▶						ELIMAS PLAQUES DE NEIGE	▶			
						DETUIT DEMON- TRE							NOBLE CIRQUES	▶	
SAUVE- GARDE	TRANS		IMPAIR ABSEN- CE DE BRUIT			ABAN- DONNEE HABILLE						L'ASTATE			APPEL DE DETRESSE
								USE		LOMBRIK ECRIVAIN	▶				PETIT CUBE
ARRACHE		OPINION BAIE DU JAPON				CROCHET LETTRE GRECQUE						DEVINT TOKYO STAR	▶		
				PAREIL PRENOM	▶			LIEUX DE TRAVAIL DRESSA	▶						
BAIE DU JAPON BRADYPE	▶		BRILLE PAS A MOI								ROULE SUR LE TAPIS PARTIOPE	▶		DES SIECLES ET DES SIECLES	A L'AS- SAUT
					ESPRIT PREPOSI- TION	▶				FLEURS ADVERBE	▶				
CONTI- NENT		OISEAU				FAIT SORTIR DU SOMMEIL	▶						FILET D'EAU	▶	
				EXISTE	▶			REVO- LUTION	▶		SAISONS	▶			

HUMOUR ...

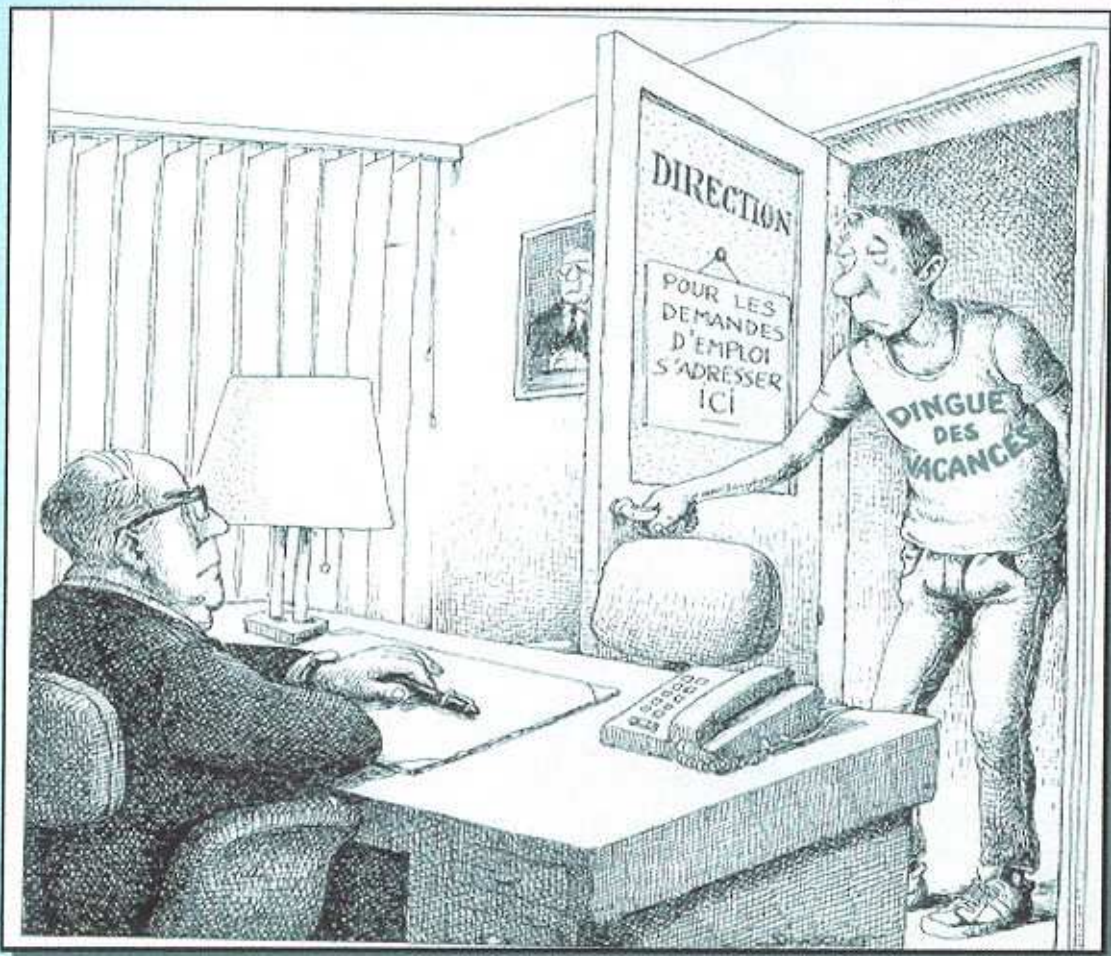


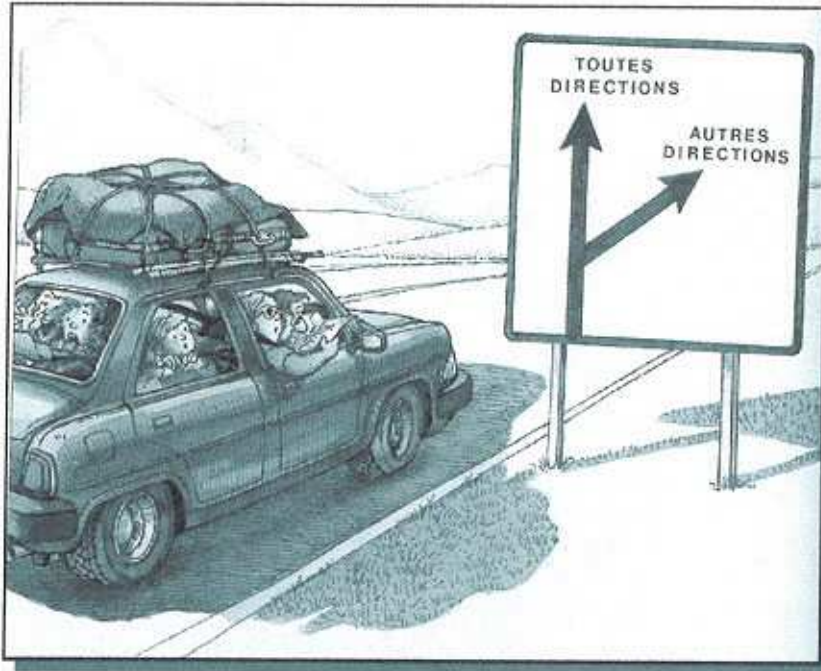
La musique ... vue par SERRE (*)



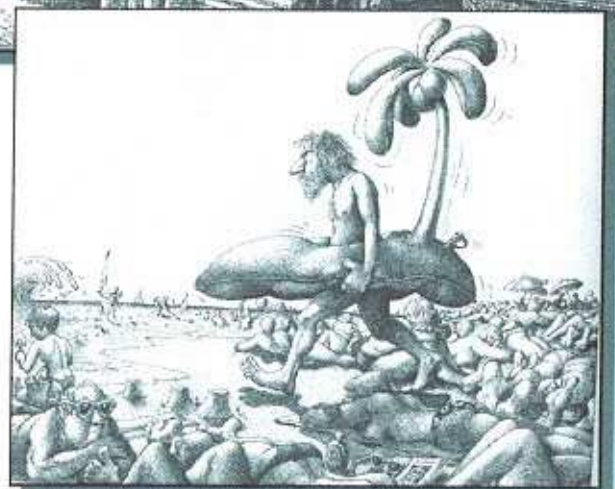
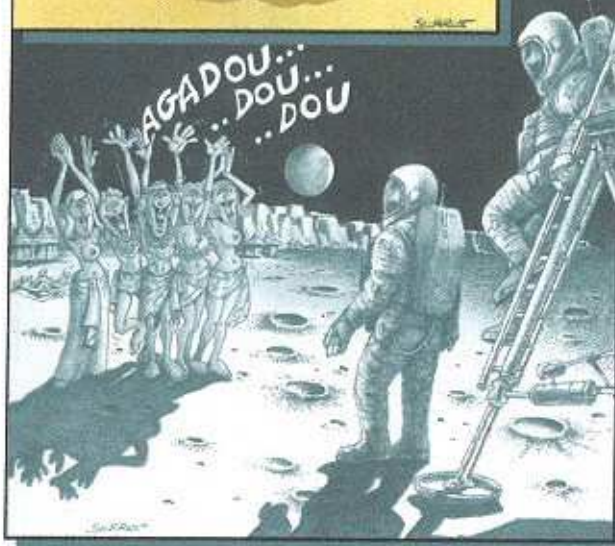
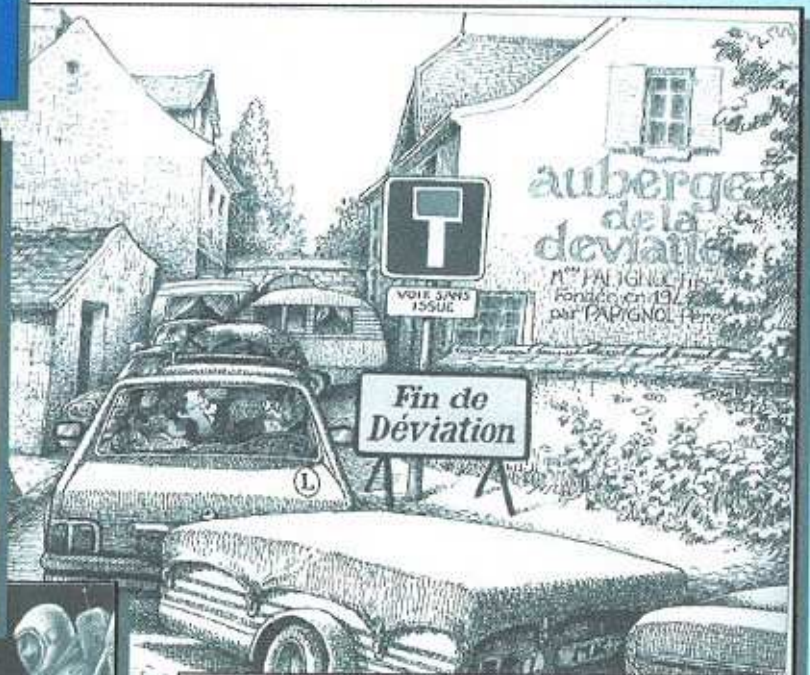
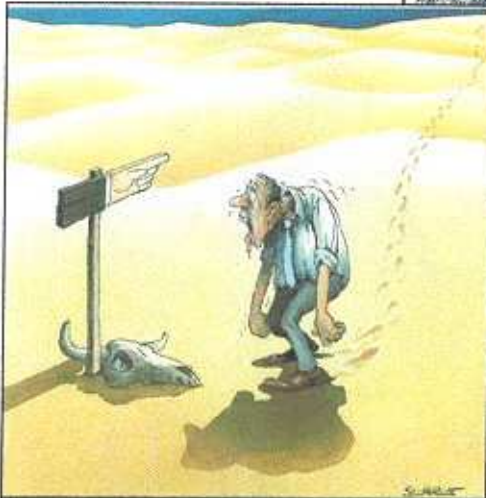


Les vacances ... vues par SERRE (*)

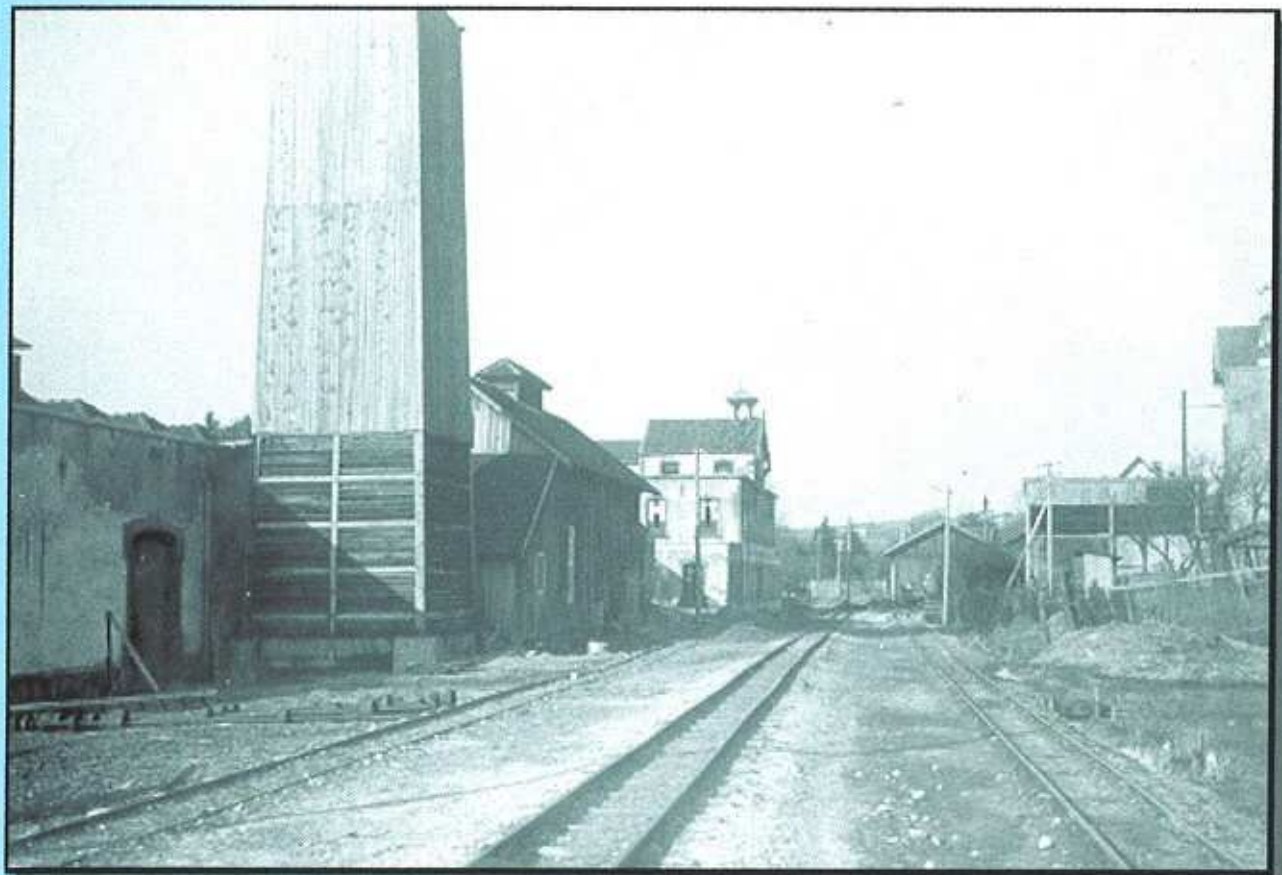




(*) Dessins humoristiques de Claude SERRE, Editions Glénat, BP 177 - 38008 GRENOBLE CEDEX



NOSTALGIE ...



Où est cette époque où, même au Val, un train pouvait en cacher un autre ... ?



En attendant la salle des fêtes ...



**MERCI A TOUS CEUX QUI ONT COLLABORE A LA
REDACTION DE CE BULLETIN MUNICIPAL**



**le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et le
personnel communal vous souhaitent un joyeux Noël et vous
présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle**

